

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1918)

RAPPORTS

de M. le Dr A. VERNET et M. Richard de MURALT
sur leurs visites aux dépôts de prisonniers en Tunisie
et de MM. P. SCHAZMANN et Dr O.-L. CRAMER
sur leurs visites aux dépôts de prisonniers en Algérie
en Décembre 1915 et Janvier 1916.

NEUVIÈME SÉRIE

Avril 1916



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

C G1 A 19 – 01.09

DOCUMENTS

publiés à l'occasion de la

GUERRE DE 1914-1916

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE EUROPEENNE

(1914-1918)

RAPPORTS

de M. le Dr A. VERNET et M. Richard de MURALT
sur leurs visites aux dépôts de prisonniers en Tunisie
et de MM. P. SCHAZMANN et Dr O.-L. CRAMER
sur leurs visites aux dépôts de prisonniers en Algérie
en Décembre 1915 et Janvier 1916.

NEUVIÈME SÉRIE

Avril 1916



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie
Maisons à Bâle et à Lyon

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, rue de Seine

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR

RAPPORT

de M. le Dr VERNET et M. Richard de MURALT
sur leurs visites aux dépôts de prisonniers en Tunisie

Introduction

Il n'y a actuellement en Tunisie que cinq camps de prisonniers : Porto-Farina, Ferryville, Sousse, Graïba et Monastir ; les autres ont été supprimés. Tel fut le cas de celui de Bizerte dont les habitants ont été transportés à Ferryville. Gafsa a été déménagé à Porto-Farina : Kairouan à Monastir ; Pont du Fahs, Zriba, Am Sfaïa, Sidi-Tabet et Hancher Guengli à Graïba. Le dépôt de Carthage n'a même jamais été occupé.

Le « dépôt régional » de Tunisie se trouve à Monastir, les autres portent le nom de « dépôts secondaires » ou « détachements du dépôt régional ». C'est à Monastir que réside le commandant régional des prisonniers de guerre, un officier supérieur de gendarmerie. Il n'a guère à faire avec les Allemands eux-mêmes, mais est le chef des commandants des divers dépôts, dont il fait l'inspection une fois par mois.

Tous les nouveaux venus en Tunisie vont d'abord à Monastir ; c'est de là qu'on les dirige sur tel ou tel « détachement » suivant leurs professions ou leurs aptitudes. On ne garde guère sur place que certains artisans (tailleurs ou cordonniers), qui travaillent dans les ateliers centraux, ou bien les hommes physiquement inaptes à tout travail (légèrement mutilés, convalescents, etc.). Ceci

explique pourquoi ce dépôt, quoique étant le principal au point de vue administratif, est le plus faible comme effectif.

Avant toute autre chose, nous devons dire que notre mission a reçu l'accueil le plus courtois, le plus cordial. Soit dans les divers ministères où nous nous sommes présentés à Paris, soit auprès des autorités militaires et civiles d'Algérie et de Tunisie, partout nous avons trouvé toutes les portes ouvertes, et avons reçu renseignements et facilités à profusion. Comme notre mission avait pour but de renseigner sur certains points insuffisamment connus, d'éclaircir et si possible de supprimer bien des malentendus, nous étions décidés à ne quitter Paris que munis d'autorisations et de laissez-passer suffisants pour aller partout, pour tout voir, et pour nous entretenir en toute liberté et sans témoins avec les prisonniers.

Toutes ces autorisations nous ayant été données de la manière la plus large, de la main même du ministre de la Guerre, nous avons pu nous mettre en route sans arrière-pensée aucune.

La Tunisie étant au point de vue militaire placée sous les ordres du général « commandant en chef les armées de terre et de mer de l'Afrique du Nord » nous avons estimé qu'avant d'aller à Tunis nous devions faire visite à ce général à Alger. Cela nous donna l'occasion de nous mettre personnellement en rapports avec le consul suisse de cette ville, qui nous rendit les plus grands services. Nous tenons à exprimer ici nos vifs remerciements au ministre de Suisse à Paris, qui nous a introduits au ministère des Affaires étrangères. Notre reconnaissance va également aux chefs de service de ce ministère et de celui de la guerre, qui nous ont donné toutes les autorisations que nous demandions. En Afrique, M. le Gouverneur général de l'Algérie et M. le Résident général français à Tunis nous ont procuré le plus confortable voyage en wagon-salon : nous voulons leur en dire toute notre gratitude. Nous n'oublions pas leur accueil si aimable et les attentions qu'ils ont eues pour nous.

A. RAPPORT GÉNÉRAL

Arrivés le 31 décembre 1915 à Tunis, nous nous présentâmes de suite chez le Résident général français, puis au bureau du commandant de division d'occupation, où nous fûmes reçus par le chef d'état-major.

Un programme déjà tout prêt fut proposé ; nous y souscrivîmes de suite, cela va sans dire, mais nous fîmes remarquer que le temps était compté bien juste, et que, peut-être, nous dépasserions le nombre de jours prévus. Le commandant de la division avait désigné un capitaine d'état-major pour nous accompagner, nous renseigner et nous introduire partout, tâche dont il s'acquitta avec une rare compétence.

Qu'il nous soit permis d'exprimer nos vifs remerciements à ces officiers qui nous ont si bien reçus et renseignés. Nous avons eu l'impression que nous étions à Tunis à un moment où le travail ne manquait pas à l'état-major ; nous avons d'autant plus apprécié le privilège d'être escortés par des chefs de bureaux surchargés de travail.

Disons encore que, grâce à une forte automobile mise à notre disposition par le général de division, nous n'étions limités ni par les distances, ni par le temps — relativement du moins. Il est évident qu'ayant des centaines de kilomètres à parcourir, nous passions une partie de nos journées sur la route, et ne disposions pas d'un nombre d'heures illimité dans chaque dépôt de prisonniers. Néanmoins nous

avons le temps de tout voir, et de parler avec tous ceux qui le désiraient.

Voici comment nous procédions : Dès notre arrivée, nous avons un entretien avec le commandant. Au moyen d'un questionnaire préparé d'avance, nous obtenions de lui tous les renseignements que nous désirions. Cela durait près d'une heure. Ensuite le commandant nous promenait rapidement dans le dépôt pour nous orienter sur sa topographie, puis, nous priant de circuler librement et d'interroger les prisonniers, il se retirait, ainsi que notre capitaine. Nous insistons ici sur le fait qu'à partir de ce moment, nous allions où nous voulions, ensemble ou séparément, nous faisant montrer par les intéressés eux-mêmes ce que nous désirions voir, interrogeant les uns et les autres et écoutant ceux qui venaient spontanément nous faire leurs confidences.

Lorsque nous estimions en avoir assez vu, nous allions rejoindre le commandant du dépôt, auquel nous communiquions nos impressions et le cas échéant nos observations. Dans la mesure de ses compétences il y donnait généralement satisfaction de suite, ou dissipait le malentendu, ou bien encore nous expliquait la cause, le plus souvent justifiée, de l'état de choses en question.

Dans un autre chapitre, nous traiterons des particularités de chaque endroit ; pour le moment, nous parlerons de nos impressions à un point de vue plus général. Chez les prisonniers de guerre, comme partout ailleurs, le travail est une source de bien-être, tandis que l'oisiveté conduit au découragement et à la démoralisation. Nous avons vu deux dépôts où l'on ne travaille pas, ou presque pas : Porto-Farina (civils) et Monastir (faibles, convalescents, demi-invalides). Dans l'inaction, la captivité est beaucoup plus dure, le temps paraît infiniment long, et s'il se trouve quelque « mauvaise tête », ce héros a vite fait de persuader ses camarades que tout est pour le pire dans le plus affreux des mondes. Les conditions morales dans ces dépôts-là sont donc moins bonnes ; il en est de même des conditions alimentaires. Tandis que les travailleurs ont chaque jour

700 gr. de pain, 250 gr. de viande et environ 500 gr. de légumes (sans parler du café, du sucre, de la graisse, etc.), la nourriture des non-travailleurs a été réduite peu avant notre voyage : le pain a été diminué de 400 gr. et la viande n'est donnée que quatre fois par semaine, à raison de 125 gr. par jour. Cette mesure, nous avons hâte de le dire, a été prise à titre de représailles, en réponse au régime alimentaire de certains camps en Allemagne.

Les dépôts où l'on travaille nous ont fait, à une exception près, une excellente impression à tous égards, tandis que dans ceux des non-travailleurs, nous avons eu, en dépit des efforts louables des commandants pour adoucir le sort de leurs prisonniers, le sentiment que nous étions en présence d'hommes malheureux, souffrant de leur captivité. L'officier qui commande à Porto-Farina a du reste demandé l'autorisation de faire travailler ses hommes, et de les nourrir en conséquence ; il attend la réponse.

Examinons maintenant, d'une façon générale, les divers points les plus importants.

a) Logements

1° *Dans les Casbas.* On a établi les prisonniers dans d'anciens forts turcs appelés casbas, qui depuis la conquête française ont servi tantôt de casernes, tantôt de lazarets. Ce sont des bâtiments massifs, généralement à un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, dont toutes les pièces ouvrent sur une grande cour intérieure, servant de préau aux prisonniers. Si certaines chambres de plain-pied sont parfois un peu humides, celles de l'étage sont par contre parfaitement sèches ; ce sont ces dernières que l'on utilise autant que possible comme dortoirs.

Chaque homme reçoit une couverture de laine et une paillese étendue sur un isolateur en bois ou en roseau. On remplace peu à peu la paille par de l'alfa, ce dernier se brisant moins vite. Le nombre des couches dépend des dimensions du local ; nous avons constaté que l'on compte

au moins 1 m. 20 par homme. Les prisonniers ont généralement des caisses ou des rayons où ils peuvent serrer leurs effets.

Ces casbas ont été remises en état pour recevoir les prisonniers, les murs ont été blanchis à neuf, soit avant, soit depuis leur arrivée. A Monastir, nous avons vu des salles, inoccupées jusqu'ici, se préparer à recevoir des hôtes : on refait les dallages, les murs et les plafonds.

La ventilation est suffisante partout : à un bout de la pièce (côté extérieur) se trouve une fenêtre grillée, et l'autre extrémité communique avec la cour intérieure par une porte qui reste toujours ouverte.

Le chauffage n'est prévu nulle part. Les dépôts que nous avons visités sont dans des régions chaudes, au niveau de la mer, où la gelée est une rare exception. Nous y avons passé pendant la saison la plus froide, et, nous mettant parfois en route avant le jour en automobile, nous constatons que ces nuits de janvier équivalaient à peu près, comme fraîcheur, à nos nuits de fin de septembre.

Dans les casbas où nous avons été, nous avons été émerveillés de la propreté : locaux de service et dortoirs étaient nettoyés avec la plus grande minutie. Partout, lorsque nous demandions aux prisonniers si l'on avait procédé à un nettoyage spécial en notre honneur, ils nous répondaient que non, que tous les jours la propreté était la même, et qu'ils n'avaient appris notre arrivée que le matin même. Nous tenons à dire ici que nous avons posé cette question dans tous les dépôts, non seulement au sujet de la propreté, mais aussi à propos de la nourriture, du travail etc., et que toujours les prisonniers eux-mêmes ont répondu que rien de spécial, rien de « truqué » n'avait été fait pour nous.

2° *Dans les camps* (Ferryville et Graïba), les prisonniers couchent dans des tentes coniques pouvant contenir 13 hommes (ils ne sent que 10 à 12 par tente).

De forme quadrangulaire, ces camps sont établis sur terrain sablonneux, donc parfaitement sec, et sont entourés d'une clôture de fils de fer d'environ 1 m. 30 de hauteur. Chaque côté est gardé par une sentinelle, il serait donc fort simple de s'évader.

Sur le sol, orientés comme les rayons d'une roue, sont placés des isolateurs sur lesquels reposent les paillasses. Le pieu central est arrangé en porte-manteaux, et chaque homme a, à côté de son chevet, une caisse où il serre ses menus objets.

Tous reçoivent une couverture de laine, d'aucuns en ont une seconde leur appartenant en propre. Chaque tente a deux portes, ouvertes ou fermées à volonté.

Dans le camp, se trouve une bâtisse en planche pour les cuisines ; les lavoirs et l'eau potable y sont prévus également. On y voit aussi une ou deux boutiques, aussi bien pourvues que celles des casbas.

Hors du camp se trouvent les magasins pour la subsistance et les tentes du commandant, du personnel subalterne et de la garde.

A ceux qui s'étonneraient d'apprendre que les prisonniers doivent passer les nuits de janvier sous la tente, nous rappelons que nous sommes en Afrique, dans une région particulièrement tempérée. A côté des camps, exactement dans les mêmes conditions, se trouvent les tentes du personnel de garde, logé identiquement comme les prisonniers ; l'unique différence réside dans l'absence de clôture. Ajoutons encore que, dans ce pays, toute une catégorie d'indigènes, les Bédouins, passent leur vie sous la tente ; on voit leurs campements dans la plaine, nous en avons photographié un à quelques kilomètres de Graïba. Tout à côté, chameaux et chevaux passent les nuits en plein air, sans même être couverts, preuve irréfutable de la clémence du climat. L'état sanitaire des prisonniers prouve indubitablement aussi qu'ils ne souffrent pas du froid. Au point du jour, l'air fraîchit un peu, mais c'est le moment où les prisonniers se lèvent, et le mouvement a vite fait de les réchauffer.

b) Installations sanitaires

1° *Dans les casbas*, l'inspection des latrines nous a partout donné la plus grande satisfaction. Remises à neuf, ou bien

même construites entièrement nouvelles, elles ne dégagent nulle part la plus petite odeur, on passe à côté sans s'apercevoir de leur présence.

L'eau est généralement peu abondante dans ces contrées, et doit être ménagée, néanmoins nulle part, sauf à Ferryville, les prisonniers ne se sont plaints d'en manquer pour leur toilette ou pour le blanchissage de leur linge. La petite fontaine de la casba étant insuffisante, on a installé des bassins assez grands, alimentés par des robinets dont les Allemands ont le libre usage. Nous avons constaté qu'ils sont suffisants, car tous ces hommes sont d'une parfaite propreté.

A Porto-Farina, en particulier, nous avons été stupéfaits de voir comme les prisonniers avaient tous des mains et des ongles immaculés. Dans les trois casbas que nous avons visités, l'eau provient de sources de bonne qualité, elle peut se boire telle quelle sans aucun inconvénient.

2° *Dans les camps*, les latrines ont été construites en nombre suffisant et dans les meilleures conditions d'hygiène; il n'y a rien à désirer de mieux. Comme de plus elles sont entretenues en parfait état de propreté, nous n'avons pas caché notre entière satisfaction.

Aucun des camps n'a d'eau courante, partout elle est apportée dans des haquets. Nous reprendrons cette question au sujet de chaque dépôt; qu'il nous suffise de dire, dans ce chapitre de généralités, que le nécessaire a été fait pour l'eau, et que l'on est occupé à améliorer encore l'état actuel dans celui des camps où le besoin s'en est fait sentir.

c) **Nourriture**

Partout un sous-officier ou un caporal français fonctionne comme « chef d'ordinaire ». Sous ses ordres se trouvent : le chef de cuisine, un Allemand, et les cuisiniers, des Allemands également.

Le chef d'ordinaire s'occupe, avec le commandant, des approvisionnements et remet au chef de cuisine ce à quoi il a droit. Tous les poids sont vérifiés par ce dernier.

Lors de chacune de nos visites, nous avons goûté la nour-

riture que nous avons trouvée bonne. Sauf à Porto-Farina où le pain est noir, les hommes reçoivent un pain bis excellent ; à Monastir, ils le font eux-mêmes. La viande, presque toujours du bœuf ou du mouton est fraîche et de bonne qualité. Parfois elle est trop maigre ; dans ce cas, le commandant exige du fournisseur que, pour le même prix, il en livre un peu plus.

Nous avons eu çà et là l'impression que les aliments auraient dû être plus cuits, nous en avons fait l'observation aux cuisiniers, leur demandant s'ils manquaient de combustible ; ils ont répondu que non. Les prisonniers trouvent, en général, la nourriture insuffisante, mais ils conviennent qu'ils reçoivent bien la ration à laquelle ils ont droit. Ils sont très mécontents de ce qu'on leur donne plusieurs fois par semaines des fèves ; ils ne connaissent pas ce légume qu'ils qualifient de bon pour le bétail, et disent que cela les humilie de recevoir une nourriture pareille. Il a été très difficile de leur faire comprendre qu'il existe des légumes parfaitement honorables, quoique inconnus dans leur pays, et que les fèves en particulier sont spécialement recommandables. Il est vrai que leurs cuisiniers, professant un souverain mépris pour cette denrée, ne les cuisent pas assez. Voici le menu qui était affiché dans la cuisine de Graiba ; il est sensiblement le même partout.

Menu du 2 au 8 janvier 1916

Dimanche :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande bœuf ou mouton 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; macaroni 50 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande bœuf ou mouton 125 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; fèves 50 gr.

Lundi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande bœuf ou mouton 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; riz 40 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande bœuf ou mouton 125 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; fèves 50 gr.

Mardi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande 125 ; saindoux 10 gr. ; macaroni 95 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; pommes de terre 375.

Mercredi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; fèves 50 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; lentilles 110 gr.

Jeudi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; riz 85 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; pommes de terre 375 gr. ; huile, vinaigre, 10 l. de chaque pour salade de pommes de terre (les 10 l. d'huile et de vinaigre forment la ration de la totalité des hommes).

Vendredi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; pois chiches 50 gr. ; pommes de terre 200 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; pommes de terre 150 gr. ; navets 125 gr.

Samedi :

Déjeuner : café 8 gr. ; sucre 12 gr. — Dîner : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; saindoux 10 gr. ; pommes de terre 225 gr. ; fèves 50 gr. — Souper : pain 350 gr. ; viande 125 gr. ; riz 85 gr.

Dans chaque dépôt, il y a une ou plusieurs boutiques, généralement tenues par des soldats, où les prisonniers peuvent acheter des compléments de nourriture, d'après un tarif signé du commandant et affiché à l'entrée.

Voici l'extrait d'un de ces tarifs :

Pain 0 fr. 25 pièce (300 gr. environ). — Oeufs 0 fr. 10 pièce. — Thé 0 fr. 60 les 100 gr. — Savon vert 1 fr. 30 le kg. — Vin 0 fr. 60 le litre. — Cocose 2 fr. 70 le kg. — Papier hygiénique, tabac, cigares, cigarettes, oranges, dattes, figues, biscuits, beurre, lait condensé, fromage divers, saucisse, etc.

d) Service postal

De toutes parts, il nous est venu des plaintes nombreuses sur ce service. D'après les prisonniers, les lettres mettent 7 à 8 semaines pour leur parvenir. Tous les commandants de dépôts nous ont dit que la correspondance mettait normalement 3 semaines pour arriver, mais que, ensuite, elle était gardée 10 jours avant d'être distribuée, ceci conformément à une circulaire ministérielle, qui a établi cette règle en manière de représailles d'une mesure analogue prise en Allemagne. Une autre cause de retards est que les prisonniers changent quelquefois de dépôt, et que leur correspondance doit les suivre de lieu en lieu. Cela n'explique cependant pas la grande différence entre les dires des prisonniers et ceux des commandants.

Nous avons eu l'impression que ceux-ci ne se rendent pas nettement compte que leurs intermédiaires ne sont peut-être pas tous des hommes sur la conscience desquels on peut compter en toute tranquillité. Nous les y avons rendus attentifs, leur demandant de contrôler de temps à autre comment ce service marche dans ses détails. Nous y reviendrons plus loin.

Les paquets vont généralement plus vite que les lettres, précisément, pensons-nous, parce qu'ils sont censurés d'une autre manière. Lors de la distribution des colis, à laquelle le commandant du camp assiste ou se fait représenter, les envois sont entièrement déballés devant les destinataires. Lorsqu'il est reconnu que rien de prohibé ne se trouve dans le paquet, son contenu est remis à l'intéressé. Les objets défendus sont confisqués; le destinataire n'est jamais puni. Les colis arrivent presque toujours, mais parfois quelque peu allégés. Le fait nous a été signalé par les commandants eux-mêmes. Malgré de nombreuses enquêtes, il n'a pas été possible de découvrir où se font ces fuites.

Les mandats arrivent généralement plus vite, car ils ne passent à aucune censure.

e) Carnets individuels

Afin de diminuer les possibilités d'évasion, et pour éviter les risques de pertes ou de vols, les prisonniers n'ont jamais d'argent sur eux, tous les paiements se font en écritures. Chaque homme a un « carnet individuel », véritable compte courant, tenu par le comptable du dépôt. A chaque réception d'argent, la somme est portée à l'avoir de l'intéressé. Une fois par semaine, les comptes sont bouclés, et le tenancier de la boutique reçoit pour chaque prisonnier une feuille « doit et avoir ». A l'avoir figure le solde en caisse de la période précédente, et au doit seront inscrits les achats du titulaire. Régulièrement, tous les 7 jours, ces feuilles vont au comptable, qui met les comptes courants à jour. Dans tous les dépôts, ce système nous a paru fonctionner très bien; nous n'avons pas reçu une seule plainte à ce sujet.

Dans certains dépôts, les sommes dont les prisonniers peuvent disposer sont limitées (2-3 fr. par jour), ils ne peuvent dépenser plus sans autorisation spéciale. Cette mesure, du reste, varie suivant les endroits; dans tel camp, les hommes sont libres dans les limites de leur disponible.

Outre l'argent qui leur parvient par mandat, les travailleurs reçoivent un petit salaire journalier, variant de 20 à 40 centimes, suivant les chantiers, le genre de travail et la manière dont il est accompli. L'entreprise paye la journée d'ouvrier à l'administration du camp; cette dernière prélève sur ce salaire de quoi donner le supplément de nourriture dû aux travailleurs; le reste appartient à l'homme.

f) Interprètes

La question des interprètes est une des plus délicates et des plus importantes dans les dépôts de prisonniers, et nous avons pu nous rendre compte que là est le gros

point noir. Dans presque tous les dépôts, nous avons constaté l'existence de malentendus ; or qui dit malentendus entre une collectivité de prisonniers et ceux qui sont chargés de les commander, dit forcément aigreur et animosité. Les truchemans, simples soldats le plus souvent, devraient comprendre qu'ils sont à un poste de haute confiance, et que leur fonction est de toute importance. En traduisant fidèlement les ordres reçus et les instructions, ils renseignent exactement les prisonniers ; la plus petite inexactitude, au contraire, peut en dénaturer entièrement la portée.

Il peut y avoir tous les degrés : un consciencieux interprète peut ne pas assez connaître les finesses de la langue, et pécher par ignorance. Tel autre ne se donnera pas toute la peine voulue, soit par insouciance, soit par manque de temps. Tel autre, enfin enflé par son pouvoir immense et quasi incontrôlable, s'érigera en juge, dira ou taira ce qu'il voudra, ou transformera tendancieusement ce qu'il lui paraîtra bon de transformer... et pour peu que le chauvinisme s'en mêle, on risque d'aller loin. Voici un exemple : ainsi que nous l'avons dit plus haut, la ration journalière a été diminuée par mesure de représailles. L'interprète d'un des dépôts a reçu l'ordre de l'expliquer aux prisonniers, mais il l'a, paraît-il, fait à sa manière en leur disant que l'on réduisait leur ration journalière, parce qu'ils avaient assez comme cela, ce qui, peu de jours avant notre arrivée, provoqua une indignation générale. Nous eûmes à calmer cette indignation ; ce ne fut pas facile ; la détente vint cependant, et avec elle cette exclamation : « Si on nous l'avait expliqué comme vous venez de le faire, nous l'aurions compris. »

Dans plusieurs dépôts, nous avons vu des prisonniers parlant français être interprètes. On ne peut évidemment pas leur confier la censure, mais on les emploie comme intermédiaires entre le commandant et la troupe. Dans ces dépôts là les abus que nous venons de signaler ne se produisent pas, et le moral des prisonniers est beaucoup meilleur. De même, lorsqu'un prisonnier veut parler au commandant, il le fait avec beaucoup plus de confiance par le canal d'un

de ses camarades, qu'en ayant recours à un interprète français dont il a peut-être appris à se méfier. Nous avons exprimé auprès de certains commandants de dépôts le vœu que l'on essaye d'employer des Allemands comme interprètes, dans le sens indiqué ci-dessus; nous l'avons répété à l'état-major à Tunis, et au ministère à Paris; partout nous avons eu l'impression très nette qu'il était accueilli favorablement. Nous ne craignons pas de répéter que l'esprit des hommes est tout différent suivant s'il s'agit d'un camp où se trouve ou non un intermédiaire allemand. Tous les interprètes français nous ont dit qu'ils étaient surchargés de travail; ce serait là un moyen bien simple de les soulager quelque peu; il leur resterait la censure de la correspondance, et la police des conversations.

Il va de soi que les lettres des prisonniers doivent être contrôlées de très près, mais ici encore c'est un travail qui doit être fait avec une conscience méticuleuse et avec tact. Le censeur est tout puissant et échappe entièrement au contrôle du commandant, si celui-ci ne sait pas l'allemand, comme c'est souvent le cas.

Dans les dépôts tunisiens, ce sont les truchemans qui font la censure de la correspondance. Les règlements fixent un maximum de 200 prisonniers par interprète, c'est-à-dire que ce fonctionnaire n'a pas plus de 200 lettres ou cartes partantes à lire par semaine, et à peu près autant de missives arrivantes.

Sauf à Graïba, où il y a 4 interprètes (plus un Allemand) pour 869 prisonniers, les censeurs sont dans la proportion de 1 pour 122 dans un dépôt et de 1 pour 50 environ dans les autres; ils sont donc beaucoup moins chargés que ne le prévoient les règlements. Malgré cela, ils nous ont dit eux-mêmes qu'ils avaient trop à faire, qu'il leur était impossible d'être à jour avec la correspondance, et que souvent les lettres devaient attendre une ou deux semaines avant qu'ils puissent (ou veillent bien) les lire; quant aux livres, ils ne peuvent les censurer. C'est très probablement de ce manque de conscience des interprètes que proviennent ces gros retards dans les correspondances, le plus souvent

à l'insu des commandants. De même lorsque les censeurs trouvent une lettre trop longue, ils la déchirent en deux et ne livrent au destinataire que les deux premières pages. Et pourtant partout les commandants nous ont dit que les lettres arrivantes n'étaient pas limitées quant à leur longueur.

Il y a là des abus manifestes que nous avons signalés personnellement à certains commandants de dépôts. Il arrive même, croyons-nous, que les interprètes ne lisent pas toutes les lettres et les suppriment purement et simplement. Nous ne voulons pas généraliser, et nous nous bornerons à rapporter un fait dont nous avons eu connaissance. Un prisonnier, chargé de nettoyer le bureau le 3 octobre a trouvé dans le « Dreck » (je suppose qu'il entend par là un panier à vieux papiers) une carte postale à lui adressée, timbrée du 29 avril. Nous avons vu nous-mêmes ce timbre, et comme la carte ne contenait rien qui motivât sa non-distribution, nous inclinons à croire qu'aucune raison de service n'empêchait de la remettre à son destinataire. Il paraît probable qu'après avoir attendu des semaines et des mois pour la vérifier, l'interprète a jugé plus simple de la jeter au panier. Nous n'avons pas pu vérifier la date à laquelle la carte a été trouvée, et n'avons d'autre preuve que la véracité présumée de l'homme en question. C'est peu, dira-t-on, mais il paraît peu probable que cette histoire ait été inventée de toutes pièces à l'occasion de notre visite imprévue.

Dans un dépôt, quelques prisonniers sont venus se plaindre à nous de ce que les censeurs écrivaient des observations injurieuses ou ordurières sur les lettres qu'ils recevaient. Nous en avons lu quelques-unes, et au hasard nous en avons gardé deux comme pièces à l'appui. Nous aimons à croire que le censeur a agi par inconscience, que, sans aucune éducation et de sens moral restreint, il a cru faire de bonnes plaisanteries, mais les destinataires en jugent autrement. Il est aisé de comprendre que de pareils procédés sèment la méfiance, l'indignation et la haine parmi les prisonniers. Que la censure détruise les lettres non distribuables, qu'elle efface cer-

tains passages indésirables, c'est son droit absolu, mais que ses agents travestissent injurieusement ou pornographiquement le contenu des lettres, c'est un abus scandaleux, et de plus une faute grave de discipline vis à vis des commandants qui ont confiance en eux.

Il est curieux que les interprètes aient le loisir de se livrer à des jeux d'esprit de ce genre, alors qu'ils se disent surchargés d'ouvrage. Est-ce peut-être précisément ce travail-là qui leur fait perdre du temps ?

Nous avons pris à part le commandant du camp où cela s'est passé, et l'avons entretenu spécialement de cette question. Il ne s'en doutait absolument pas ; il nous a remerciés de notre démarche qu'il a très bien comprise ; et nous a de lui-même dit qu'il allait s'occuper personnellement de cette question et veiller à ce que pareille chose ne se reproduise plus. Il en était d'autant plus affecté qu'il a à cœur que tout se passe correctement dans son dépôt ; sa confiance en ses intermédiaires a été entièrement surprise.

Les interprètes ont encore pour mission de surveiller les conversations ; les prisonniers doivent sentir qu'ils ne sont pas libres de dire tout ce qu'ils veulent.

Sauf dans un camp, nous avons eu l'impression que cette fonction-là est remplie avec un certain tact. Les Allemands se sentent surveillés, mais pas espionnés. Partout, sauf à Ferryville, les interprètes se sont spontanément effacés devant nous, ne gênant en aucune façon nos entretiens avec les prisonniers ; ils avaient évidemment reçu l'ordre de nous laisser entièrement seuls.

Lorsque les truchemans sont consciencieux, se rendent compte de l'importance de leur rôle, comprennent qu'il faut avoir du tact et s'efforcent d'aider la lourde machine à rouler sans grincements, que, d'autre part des prisonniers bilingues sont désignés pour servir d'intermédiaires entre le commandant et la troupe, tout peut aller facilement, sans heurt ni froissement, et sans qu'il s'accumule d'aigreur, d'animosité ou de rancune. C'est au dépôt de Sousse que ce service nous a paru se rapprocher le plus de la perfection.

Par contre à Ferryville, nous avons eu le sentiment que les prisonniers sont aigris et absolument « derrière la main ». Les facteurs en sont peut-être multiples ; nous reprendrons la question plus loin, mais disons dès maintenant que nous n'hésitons pas à rejeter la plus grosse part de responsabilité sur les deux interprètes, qui nous font l'impression d'avoir jeté le virus à pleines mains dans ce camp. Hâtons-nous de dire que, le jour même de notre visite à Ferryville, nous avons reçu l'assurance que ces fonctionnaires allaient être changés. Cette satisfaction nous a été donnée sans hésitation et avec un empressement que nous ne saurions trop reconnaître.

C'est, nous le répétons, la question des interprètes qui est le gros point noir dans les dépôts que nous avons visités, et comme c'est la seule critique que nous ayons à formuler dans ce chapitre de généralités, nous ne craignons pas de nous y arrêter si longuement.

Les rapports des prisonniers avec les officiers français sont presque partout bons, parfois même excellents¹ ils sont nuls avec le personnel de garde (interdiction de parler).

A l'égard des interprètes, par contre, les Allemands ont un sentiment très marqué de méfiance, à laquelle s'ajoute parfois de l'aigreur.

g) Attitude des prisonniers

D'une manière générale, les commandants sont satisfaits de l'attitude des prisonniers. Dans chaque dépôt, il

¹ Devons-nous rapporter ici le propos que nous a tenu un commandant de dépôt : « Je m'efforce de rendre leur situation aussi bonne que possible, je les considère comme mes soldats, je les connais presque tous individuellement, mais bien entendu, je dois me souvenir que ce sont des prisonniers de guerre ». Nous constatâmes ensuite qu'en effet il les interpellait par leur nom, ou nous disait : « Celui-ci est de tel endroit », ou bien : « Celui-ci a telle profession ». Il en connaît ainsi plusieurs centaines. Les conversations que nous eûmes dans ce dépôt avec les prisonniers nous confirmèrent pleinement dans nos bonnes impressions.

Il y a, paraît-il, quelques mauvaises têtes qui cherchent à exciter les autres ; ils font parfois des adeptes, mais la grande masse reste indifférente à leurs menées. La plupart sont de « bons garçons », nous ont dit quelques commandants.

Vis-à-vis de nous, ils ont eu une attitude parfaitement correcte ; faut-il en excepter deux ou trois exaltés auxquels nous avons dit qu'ils n'avaient pas à hausser le ton. Nous leur avons parlé avec une absolue liberté, et lorsqu'ils formulaient quelque plainte, nous avons étudié la question d'une manière toute objective, sans jamais émettre aucune appréciation ; nous n'avions pas à leur laisser voir si nous approuvions ou non les mesures prises à leur égard. Du reste, il suffisait le plus souvent de dissiper un malentendu ou une opinion erronée.

Nous engageons généralement la conversation avec un petit groupe, et peu à peu le cercle se formait et grandissait autour de nous. Souvent alors, un homme, fendant la foule, s'approchait de l'un de nous, demandant la permission de se faire entendre. Il commençait alors ses réflexions ou ses plaintes, quelques camarades l'appuyaient, et nous avions très vite l'impression que c'étaient précisément là des mécontents de profession. Après quelques instants, certains malentendus paraissaient dissipés, tandis que, sur d'autres sujets, nos interlocuteurs tenaient mordicus à défendre leur point de vue. Infailliblement, au bout d'un moment, le cercle s'éclaircissait, les camarades se désolidarisaient manifestement des « ronchonners ». Nous allions alors plus loin, et la même scène se répétait. A chaque endroit, nous retrouvions les mêmes « meneurs », essayant de parler à la place des autres, jusqu'au moment où nous étions obligés de leur dire que leurs compagnons avaient autant qu'eux le droit de se faire entendre. Notre observation était généralement bien accueillie de la masse, qui parfois même nous les dénonçait comme des exaltés ou des agitateurs. Alors commençaient des conversations plus intéressantes sur la durée de la captivité, sur la vie au dépôt ou au chantier, la nourriture, les distractions, etc. Evidemment nous entendions encore là le mécontentement se manifester (quand verra-t-on un

prisonnier content de son sort !) mais gentiment, sans acrimonie. Généralement la question de la nourriture faisait monter aux lèvres un sourire quelque peu ironique qui avait l'air de dire : « Oh ! oui, c'est suffisant, mais nous mangerions bien un morceau de plus ». Pourtant beaucoup reconnaissent qu'après tout ils n'étaient pas trop mal et que, sauf pour la correspondance, ils n'avaient pas de plaintes sérieuses à formuler.

h) Evasions

Il n'y a eu que peu d'évasions en Tunisie ; on nous en a signalé une à Porto-Farina, suivie de récidive, aucune à Ferryville et à Sousse, 7 à Graiba et 29 (en une fois, le 24 octobre 1915), à Monastir¹. Tous les évadés ont été repris dans les vingt-quatre heures.

Le tarif est le même partout, récidivistes compris : 30 jours de cellule, après quoi l'homme reprend place normalement au milieu de ses camarades. Pendant la punition, le courrier lui est distribué comme aux autres. Les commandants de dépôt m'ont assuré qu'après avoir subi leur peine, les évadés sont traités comme les autres. Plusieurs ont ajouté : « C'est de bonne guerre pour un prisonnier de chercher à s'évader, il sait à quoi il s'expose. S'il est repris, il doit purger sa peine, mais ensuite on ne peut pas lui en garder rancune, il faut au contraire avoir du respect pour lui ». Nous avons parlé avec plusieurs anciens évadés, ils reconnaissent que c'était bien là l'attitude du commandant, mais disaient que, par contre, les sous-ordres (donc les interprètes) leur reprochent toujours leur évasion passée.

Dans les casbas, il n'est pas facile de s'évader ; par contre, rien n'est plus aisé que de sortir des camps, dont la clôture a un effet plutôt moral que matériel.

¹ Ces chiffres ne sont peut-être pas rigoureusement exacts. Certains commandants n'ont leur commandement que depuis quelque mois, et ne sont pas sûrs de ce qui s'est passé avant eux.

i) Etat sanitaire

Il existait, paraît-il, une prévention manifeste contre l'état sanitaire dans les dépôts de prisonniers de l'Afrique du Nord, aussi nous avait-il été recommandé de nous intéresser spécialement à cette question. Les tuberculeux entre autres, croyait-on, étaient nombreux (on nous avait parlé du chiffre de 200), et les hôpitaux de Sousse et de Monastir jouissaient d'une très mauvaise réputation.

Pour rassurer les esprits, nous dirons tout d'abord que nous n'avons pas vu un seul tuberculeux. Nous avons vu, à l'hôpital de Sfax, un homme arrivé deux ou trois semaines auparavant comme suspect de tuberculose. Le médecin de l'hôpital n'a pas trouvé un seul bacille dans les crachats et n'a découvert aucune lésion pulmonaire ; l'état cachectique de ce malade provenait d'une gastro-entérite, son séjour à l'hôpital l'avait déjà grandement amélioré, son poids augmentait, et le médecin comptait que quinze jours plus tard il serait à peu près remis. Lorsque nous rencontrions dans les dépôts un homme pâle ou amaigri, nous le questionnions, pensant peut-être découvrir un tuberculeux ; c'était toujours la même réponse : « Malaria ». — « Toussez-vous ? » — « Non ». Nous adressant au premier venu, nous lui demandions s'il connaissait des touseurs, la réponse était toujours négative. On répondait parfois : « Quelques-uns sont enrhumés, mais nos rhumes sont toujours très vite guéris ». Il semble impossible d'imaginer une enquête dont le résultat soit plus absolument négatif que celle que nous avons faite sur la tuberculose.

Nous parlerons des hôpitaux dans un autre chapitre, nous dirons seulement ici que nous n'avons rien trouvé qui justifiait leur mauvaise réputation.

Un assez grand nombre de prisonniers sont atteints de malaria. Les dépôts actuels sont tous dans des régions salubres, les hommes ont été contaminés dans des camps qui n'existent plus maintenant (Sidi, Tabet, entre autres). Il n'y a pas eu de cas graves, la plupart sont maintenant

aptes au travail ; ils ont de temps à autre un accès de fièvre qui leur vaut un ou deux jours de repos. Un peu d'anémie et d'amaigrissement sont les seuls symptômes que nous ayons constatés. Les plus atteints se résument en un petit nombre, qui ont encore des accès trop fréquents pour travailler dans les chantiers, ils sont internés au dépôt des non-travailleurs à Monastir.

Les eaux du Sud sont laxatives (elles contiennent de la magnésie), ce qui provoque de l'entérite. Toutefois, après 2 à 3 semaines, l'on s'y habitue et l'inflammation disparaît ; il reste parfois un peu de diarrhée, mais rien de plus. Ceux des prisonniers qui souffraient encore de dévoiement avaient, malgré cela, un teint excellent.

A Monastir (sauf erreur), éclata subitement une forte épidémie de fièvre typhoïde qui fit de grands ravages dans la population civile. Un assez grand nombre de prisonniers payèrent leur tribut à la maladie et plusieurs moururent. Actuellement l'épidémie est terminée ; nous avons vu les derniers convalescents à l'hôpital de Sfax.

Le fait suivant m'a été rapporté par deux commandants de dépôts, et par les médecins des hôpitaux de Sfax et de Sousse : les prisonniers ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde, soit à leur arrivée, soit, au plus tard, au moment de l'éclosion de l'épidémie. Ont seuls été exceptés ceux qui ont affirmé avoir été vaccinés avant leur captivité. Un assez grand nombre ont faussement fait cette déclaration, on les a crus, et ce sont précisément ceux-ci qui ont pris la maladie. L'enquête sérieuse qui a été faite l'a démontré ; en outre un interprète allemand du dépôt de Monastir, du nom de Borgstoff, l'a déclaré au médecin-chef de l'hôpital de Sousse ; il se serait même dit prêt à en témoigner par écrit. Nous avons déjà été à Monastir quand nous apprîmes cela, et nous n'avons pas pu interroger Borgstoff, dont le témoignage eût évidemment été précieux.

Les médecins ont parfois à intervenir pour des furoncles, des accidents du travail ou autres affections généralement sans gravité, parfois aussi pour des suites tardives de blessures reçues au combat.

Dans ces pays chauds, on pourrait craindre des insola-

tions ou des affections des yeux ; il n'en est point survenu en Tunisie jusqu'ici.

En résumé, l'état sanitaire est remarquable, seule la fièvre typhoïde a fait du mal, et tout laisse présumer que la responsabilité en revient, en grande partie du moins, aux prisonniers eux-mêmes, qui ont manqué de véracité.

Lorsque survient un décès, l'ensevelissement se fait militairement ; le commandant du dépôt s'y rend, ainsi qu'un détachement de prisonniers ; les soldats français rendent les honneurs.

k) **Vêtements**

L'uniforme n'est guère porté en dehors du dépôt ; pour aller au chantier, les hommes ont des vêtements de toile, confectionnés par les tailleurs de Monastir. En hiver, ils portent leurs casquettes, et pour l'été on leur fournit des chapeaux de paille. Chacun a au moins une chemise de rechange ; celle-ci, de même que les souliers, sont données par l'administration. Par contre chaussettes, caleçons, et mouchoirs de poche ne sont pas fournis ; c'est donc dans cette direction que devrait travailler la charité privée.

Les prisonniers ont de quoi faire les petites réparations à leur vêtement ; dans les cas plus sérieux ces derniers sont envoyés aux ateliers de Monastir.

l) **Travail**

Partout le travail est limité à 8 heures par jour ; l'horaire varie suivant la saison et suivant les camps. Il y a au moins deux heures de repos au milieu du jour. Pour autant que c'est possible, on donne à chacun une tâche à accomplir, après quoi il peut se reposer. Cette tâche équivaut à peu près aux trois quarts du travail que fournit un Arabe. On voit par là que les prisonniers ne sont pas surchargés.

Le repos du dimanche est, dans la règle, respecté. Si, pour telle ou telle raison, on doit travailler ce jour-là, le repos

est reporté à plus tard, à raison de 1 jour au moins sur 7 (Graïba).

D'après une circulaire ministérielle, les sous-officiers sont astreints au travail, à titre de représailles. La plupart des commandants ne les font cependant pas mettre la main directement à l'ouvrage, ils les emploient comme chefs d'escouades et surveillants responsables. Ils sont alors autorisés à porter leur uniforme sur le chantier.

Dans les dépôts de Tunisie, il n'y a pas d'officiers, à part l'exception que nous signalerons en parlant de Graïba.

m) Divers

Dans leurs heures de loisir, les prisonniers sont autorisés à faire certains jeux tranquilles : cartes, dames, domino, etc. ; ils n'en ont pas beaucoup ; dans ce domaine aussi, les donateurs pourraient faire quelque chose. Dans la plupart des camps, les chants sont défendus « parce que les hommes s'excitent trop avec des chants patriotiques ». Les livres sont également autorisés, à condition qu'ils ne parlent ni de politique, ni de la guerre, et qu'ils ne portent ni annotation, ni contre marques.

Vu la grande propreté qui règne partout, la vermine est rare. Dans certaines casbas, les hommes se plaignent d'avoir des puces, parfois même des poux de corps (mais les punaises sont inconnues). Lorsque les poux ont apparu accidentellement, on a pu de suite s'en débarrasser sans peine. Presque partout, les commandants tiennent beaucoup à la propreté, plusieurs fois par semaine ils font exposer au soleil paillasses, couvertures et vêtements.

Les punitions sont de deux sortes : 1° La prison où plusieurs hommes sont réunis, ayant le régime alimentaire des non-travailleurs. 2° La cellule, où l'homme est seul, avec pain et eau un jour sur deux. Cette dernière mesure n'est pas appliquée partout avec la même rigueur.

Les commandants de dépôt ont les compétences pénales d'un colonel ; les officiers subalternes ne punissent générale-

ment pas eux-mêmes, mais font rapport au commandant. Ceci est la règle pour les sous-officiers.

Dans aucun dépôt de Tunisie, les cultes n'ont été prévus, et il n'a pas été fait de demande à ce sujet ni de la part des prisonniers, ni de la part d'ecclésiastiques du dehors. Notons, comme seules exceptions, qu'à Ferryville il y a eu quelquefois un culte catholique, et qu'à Monastir un certain nombre d'hommes ont demandé de pouvoir assister à une messe de Noël, ce qui leur a été accordé.

Les commandants de dépôt nous ont dit qu'en principe ils ne sont pas opposés à ce que des cultes soient offerts à leurs prisonniers, mais qu'ils ne croient pas devoir en prendre l'initiative. A un endroit, les catholiques ont refusé de se confesser une fois où ils en auraient eu l'occasion.

A Graïba, un des prisonniers est pasteur, paraît-il ; le commandant l'autorise à parler comme tel à ses camarades, mais l'occasion ne se présente pas.

Disons enfin que dans tous les dépôts, Noël a été joyeusement fêté. Des autorisations spéciales ont été données pour cette soirée, et nous avons vu dans plusieurs chambres des « Christbaüme » minuscules, qui avaient été envoyés d'Allemagne, et qui ont égayé bien des cœurs pendant quelques moments. Les prisonniers les conservent soigneusement en souvenir de cette soirée, la seule de l'année qui n'ait pas ressemblé aux autres.

B. RAPPORTS SPÉCIAUX

CAMPS

1. Porto-Farina

Porto-Farina a été visité par nous le 31 décembre. Les prisonniers logent dans une casba dominant la mer dans un site enchanteur. Ils sont 56, tous des civils mobilisables, pris sur des bateaux marchands au début de la guerre. Dans le nombre se trouvent deux officiers de réserve (en civil), qui ont longtemps demandé leur transfert dans un autre dépôt. Ils vont être envoyés en Corse.

Voici les principales caractéristiques de ce dépôt. Maison en pierres, chambres blanchies à neuf, propreté remarquable des locaux et des prisonniers. Point de malades alités à l'infirmerie. C'est le moment de la visite, 5 à 6 hommes sont en consultation. Le médecin vient régulièrement une fois par semaine ; en outre, on peut l'appeler par téléphone en cas de besoin.

Un seul homme est en punition le jour de notre visite.

Très bonne eau de source, à discrétion dans la casba. Lavoirs suffisants, bons cabinets désinfectés chaque jour (tout à l'égoût).

Cour intérieure, sans poussière, de 35 m. sur 20 environ. Trois fois par semaine (auparavant deux fois), promenade au dehors, très bonne discipline de marche.

Ration de non-travailleurs. Les conventions internationales, ne permettent pas de faire travailler les prisonniers

¹ Nous a-t-on dit dans tous les milieux compétents en Tunisie.

civils. Ceux-ci s'ennuient et réclament un travail volontaire ; on leur fait faire de petits travaux au jardin potager du camp ou bien aussi de la menuiserie ou de la peinture en bâtiments, mais sans pouvoir les rétribuer.

Jusqu'ici la boutique du camp n'était pas suffisante, elle ne s'ouvrait que trois jours par semaine, elle va être organisée d'une manière permanente. Consommations très variées, prix normaux.

Le commandant, très militaire, nous fait bonne impression ; il est plutôt sévère, mais juste et calme.

La poste va lentement, les prisonniers disent qu'il n'y a pas eu de distribution de lettres depuis le 15 décembre. Sauf au sujet des courriers, nous n'avons entendu aucune plainte directement formulée. Grandes récriminations au sujet de la diminution de nourriture ; nous les avons apaisées en leur expliquant la situation. Les hommes s'ennuient, demandent du travail et aimeraient que la poste fût moins lente.

Ils trouvent qu'on leur donne trop peu de savon.

Il n'y a point d'interprète allemand. Nous avons constaté que l'interprète français oriente insuffisamment les hommes. Il nous a paru être à l'abri de tout soupçon de mauvais vouloir, nous inclinons à croire qu'il pêche par insouciance.

2. Ferryville

Ce camp, visité le 31 décembre, de suite après le précédent, est situé sur une dune au bord de la mer.

Dans l'enceinte se trouvent 22 tentes, plus une pour l'infirmerie. Les couvertures sont en mauvais état ; le 17 décembre déjà, le commandant en avait réclamé 63 neuves.

La propreté laisse beaucoup à désirer. Les hommes travaillent pour la plupart à décharger des wagons de charbon, et les lavoirs sont insuffisants. Les prisonniers sont occupés jusqu'à 5 heures du soir ; à cette époque de l'année, ils rentrent au camp à la nuit tombante et ne voient pas clair pour se nettoyer. Ci-devant, le commandant leur défendait

d'avoir de la lumière dans les tentes, ce n'est que depuis peu de temps que cette interdiction a été levée. Les Allemands eux-mêmes semblent être devenus négligeants dans leurs habitudes de propreté ; ils vident leurs baquets d'eau de savon n'importe où, dans le camp, alors qu'il existe un égoût construit pour cet usage. A quelques exceptions près, l'intérieur des tentes est malpropre et en désordre.

L'eau de source est la même que l'on emploie dans toute la ville, mais elle n'est pas canalisée jusqu'au camp. On va la chercher avec des baquets, au moyen desquels on remplit quatre tonneaux, ayant chacun quatre robinets auxquels les hommes peuvent venir se servir. Maintenant elle est bonne, mais, au dire des prisonniers, elle prend mauvais goût en été, probablement parce qu'on ne la renouvelle pas complètement ; il faudrait vider entièrement les tonneaux avant de les remplir à nouveau.

Jusqu'à l'entrée de l'hiver, les hommes se baignaient à la mer deux fois par semaine, ceux qui travaillaient au charbon prenaient même un bain chaque jour. Le refroidissement de l'eau et les nuits tombant de bonne heure, ont obligé à cesser les bains à la fin de novembre ; c'est alors que l'on commença à sentir l'insuffisance des installations d'eau. Il y a été remédié de suite, et nous avons constaté que deux grands lavoirs en constructions étaient près d'être achevés. Ils fonctionnent sans doute à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Les cabinets (tout à l'égoût) sont en nombre suffisant, bien construits et parfaitement inodores. Le camp, d'environ un demi hectare, offre un espace suffisant pour les récréations ; il est bordé du côté de l'ouest par quelques oliviers.

La nourriture est de bonne qualité. Presque tous les prisonniers travaillent, ils reçoivent donc la ration journalière complète. La viande est calculée exactement, en tenant compte des quelques non-travailleurs, puis elle est partagée également. Cela fait une moyenne d'environ 210 gr. par homme.

Nous avons inspecté la boutique qui est largement pourvue et dont les prix sont plutôt élevés sans pouvoir être taxés d'exagérés.

Lors de notre visite, dix hommes étaient inscrits comme malades (paludéens, furoncles, petits accidents du travail), aucun n'était alité, tous circulaient dans le camp.

Le dépôt a un médecin titulaire et un suppléant ; l'infirmier, un vieux territorial grisonnant, a l'air de connaître son métier. Les malades graves sont évacués sur l'hôpital maritime de Ferryville. Il y a eu un décès le 12 novembre dernier ; le commandant a assisté à l'ensevelissement.

Les interprètes, dont nous avons longuement parlé, dans notre rapport général, nous ont fait à Ferryville plus mauvaise impression encore qu'ailleurs. Nous dûmes nous adresser au commandant pour qu'il leur enjoignît de nous laisser seuls. Ils ont néanmoins continué à nous ôpier et à chercher à entendre ce que nous disions aux prisonniers. Ceux-ci étaient visiblement gênés par cet espionnage. Grâce à ce malaise général, nous ne pûmes pas recueillir à Ferryville des renseignements aussi précis et complets qu'ailleurs. Nous avons pu cependant compléter nos informations par des indications qui nous furent ultérieurement fournies.

Il ne règne pas un bon esprit dans ce camp. Les punitions paraissent disproportionnées avec les écarts de discipline, dont on nous a donné quelques exemples. Le commandant lui-même, quoique nous étant apparu comme juste et bon, est d'une très grande sévérité, et paraît quelque peu aigri par la pensée de son beau-fils, officier prisonnier en Allemagne.

Nous ne pûmes rester muets après avoir recueilli ces bruits, aussi, avant de quitter Tunis, fîmes-nous part de ces plaintes rétrospectives et réitérées au capitaine qui nous avait accompagnés. De suite il nous dit qu'il ferait une enquête à ce sujet. Depuis lors nous avons reçu l'avis que cette dernière n'avait dévoilé aucune voie de fait de la part de cet officier, enclin, il est vrai, à crier un peu et à faire trop de gestes.

Les prisonniers de Ferryville sont occupés à décharger des wagons de charbon, à peindre des bateaux, à faire des terrassements, quelques jardiniers, des professionnels, entretiennent un grand jardin potager appartenant au dépôt

de prisonniers. Le travail dure 8 heures par jour, de 7 à 11 heures et 1 à 5 heures ; en été, il commence de grand matin et l'interruption du milieu du jour est longue.

Le service postal est très lent, mais les prisonniers avaient des choses plus importantes à nous dire, et ils n'en parlèrent pas beaucoup.

En quittant Ferryville, le 31 décembre, nous avons reçu l'assurance que les interprètes de ce camp allaient être changés.

3. Sousse

Sousse, que nous avons visité le 2 janvier, est un petit dépôt (avec quelques prisonniers de passage), qui marche admirablement bien, nous a-t-il semblé. C'est là que, pour la première fois, nous avons vu un prisonnier servir d'interprète officieux à côté du soldat français chargé de cette fonction, et nous avons été émerveillés de voir comme cela facilite tout.

Les prisonniers logent dans une très vaste pièce, où ils sont largement à leur aise. Ils ont un grand préau (60 m. sur 40 environ), où sont les lavoirs (eau de source excellente à discrétion) ; à l'extrémité se trouvent des latrines parfaites (tinettes mobiles).

Le dépôt de Sousse ayant 54 couvertures de trop, l'ordre fut donné, en notre présence, de les envoyer à Ferryville où nous avons constaté qu'elles étaient en mauvais état.

Le chef de cuisine (allemand) est un étudiant en droit qui parle bien le français, ce qui facilite sa tâche. Le repas du milieu du jour, dont nous avons goûté, était vraiment très bon. Voici le menu du 18 décembre, que nous avons trouvé encore affiché à la cuisine et que nous avons copié sur place, il est calculé pour 47 travailleurs et 9 non-travailleurs.

- 66 rations de pain à 700 grammes ;
- 12 kil. 300 de viande ;
- 13 » pommes de terre ;
- 12 » légumes frais ;

6 kilos	vermicelles ;
6 »	macaronis ;
1 »	graisse ;
1 »	sel ;
0 » 340	de café ;
0 » 560	sucre ;
45 »	bois.

Point de malade le jour de notre visite. Le personnel médical se compose de 1 médecin (en même temps médecin-chef de l'hôpital militaire), de 2 remplaçants et d'un infirmier interprète.

La propreté (locaux, cuisines et hommes), est très grande. Le commandant nous a fait une excellente impression, il connaît ses hommes. Ces derniers le lui rendent en parlant de lui avec respect ; plusieurs disent spontanément qu'il fait son possible pour améliorer leur sort.

La discipline est excellente ; il n'y a eu qu'un seul homme puni (4 jours de prison) durant le mois de décembre ; personne n'est en punition¹. Aucune tentative d'évasion. Le travail consiste en terrassements, et maçonnerie à la gare du chemin de fer ; les hommes ont été, pour la plupart, choisis parmi les professionnels.

Nous n'avons pas reçu une seule plainte des prisonniers, ils regrettent seulement la lenteur de la correspondance. A Sousse, nous avons vu 5 hommes arrivés la veille au soir. Ce sont des évadés du dépôt d'Aumale (Algérie), qui ont été amenés à Sousse pour y passer la nuit ; ils vont repartir pour Monastir. Nous les avons vus dans un cachot très convenable ; leur attitude était tout à fait correcte. Nous étions vers eux depuis un instant lorsque le commandant du dépôt, nous priant de lui servir d'interprètes occasionnels, est venu leur poser quelques questions. Après cet interrogatoire, il nous dit : « Ils ne me font pas une mauvaise impression, ils pensent faire leur devoir en s'évadant, on ne peut pas leur en vouloir, mais on est bien obligé de les punir. »

¹ Le jour de notre passage.

Nous quittâmes Sousse, fortement impressionnés par l'air gai et ouvert des prisonniers, si différent de ce que nous avons vu jusque là : « C'est un dépôt modèle », nous disions-nous l'un à l'autre.

4. Graïba

Graïba, visité le 3 janvier, est le plus grand des dépôts de Tunisie ; il abrite à ce jour, outre les soldats prisonniers 4 officiers nouvellement nommés, 18 aspirants, 13 sous-officiers supérieurs, 10 sergents, 12 caporaux, et 3 brancardiers.

Ces 4 officiers ont été promus depuis leur captivité ; ils sont autorisés à porter l'uniforme d'officier, mais le commandant français les considère, dans ses rapports avec eux, comme étant restés tels qu'il les a reçus, c'est-à-dire aspirants. Néanmoins, il a fait la demande qu'ils soient transférés dans un dépôt d'officiers, demande qui vient d'être acceptée ; le transfert se fera le 10 janvier.

Parmi les prisonniers, se trouvent 27 civils, envoyés par erreur. Ils se sont plaints à nous de ce qu'ils devaient travailler. « Votre réclamation semble justifiée, avons-nous répondu, mais félicitez-vous d'être ici dans un excellent camp, où l'on ne vous demande du reste pas un travail exagéré. Si l'on fait droit à votre demande, vous serez envoyés à Porto-Farina, où vous croupirez dans l'oisiveté et l'ennui. » Sur leur demande expresse, nous parlâmes d'eux au commandant du dépôt, qui nous donna l'assurance qu'il demanderait leur transfert.

Quant aux trois brancardiers, l'un a été proposé pour être compris dans un échange de personnel sanitaire, les deux autres n'ont pas encore leurs justifications en règle.

Le camp de Graïba, le plus méridional de la Tunisie, est situé sur la voie ferrée Tunis-Sfax-Gafsa ; il est près de la limite des contrées cultivées, un peu plus au sud c'est le désert. Il y a quelques années, on commença la construction d'une ligne de chemin de fer de Graïba à Gabès. La plateforme étant terminée, les prisonniers furent employés à

poser la voie, ou plus exactement (ce sont des équipes d'Arabes qui la posent) à transporter le ballast, à le reprendre et à le bourrer entre les traverses.

Le dépôt de Graïba fut installé le 23 octobre 1915; depuis ce moment, environ 35 kilomètres de voie sont terminés. Le chantier s'éloignant de plus en plus du camp, ce dernier devait être transféré le 10 février à Oued-Akarit, une oasis à 50 kilomètres de Graïba, que traverse la ligne en construction.

Lors de notre visite, il y avait deux chantiers; celui de Graïba, où les prisonniers chargent les wagons de gravier, et celui qui se déplace chaque jour, où se fait la pose du ballast.

Le matin, à 6 heures, un train part de Graïba pour le chantier, emportant matériaux et ouvriers (déchargeurs et bourreurs). A la fin de la matinée, il revient avec les déchargeurs, qui rempliront à nouveau leurs wagons l'après-midi, pour être prêts à repartir le lendemain matin. Pendant ce temps une autre équipe a chargé un train à Graïba le matin, et partira à 2 heures pour vider ses wagons au chantier terminus. Le soir ce convoi reviendra, ramenant tous les prisonniers. Les hommes qui font le trajet au point du jour sont autorisés à emporter leurs couvertures, pour se protéger du froid en cours de route.

Le travail se fait à la tâche: 8 hommes doivent charger un wagon sur une voie de garage à côté du tas de ballast; ils disposent pour cela de la matinée, de 7 heures à 11 heures. Lorsqu'ils ont terminé, ils se reposent sur place. Nous sommes arrivés à 8 h. 50; quelques prisonniers étaient déjà assis à l'ombre du wagon qu'ils venaient de charger, d'autres préféraient le soleil; ils n'avaient plus rien à faire jusqu'à 2 heures, moment de leur départ avec le train pour le chantier terminus. C'est dire que le travail n'est pas excessif. Les prisonniers de Graïba doivent fournir en moyenne 6 heures et demie de travail effectif par jour, mais plusieurs font leur tâche en moins de temps. Les prisonniers reconnaissent qu'on ne leur demande pas beaucoup comme durée, mais ils trouvent le travail pénible, parce que les brouettes

sont lourdes à hisser sur les plans inclinés qui montent aux wagons.

Sur le chantier, quelques Allemands se sont plaints à nous de ce que, contrairement aux conventions internationales, on les obligeait à construire une ligne de chemin de fer stratégique¹. Le résultat de nos efforts fut la réponse suivante d'un prisonnier : « Nous savons très bien (wir wissen ganz wohl) que c'est une ligne stratégique et nous savons aussi qu'en Allemagne on ne viole pas ainsi les conventions ». C'eût été méconnaître leur caractère, que de chercher à dissuader des gens si bien renseignés !

Quelques prisonniers ont estimé devoir se plaindre à nous de ce que, sur le chantier, des contre-maitres civils leur donnent des ordres. « Nous sommes des soldats et n'avons pas à recevoir des ordres de la part des civils ; c'est pour nous humilier qu'on met ces contre-maitres dans les chantiers », disaient-ils.

Nous avons cherché à leur faire comprendre qu'ils travaillaient pour une compagnie de chemin de fer, qui les rétribuait, et qu'elle devait bien les faire diriger par ses agents techniques, ingénieurs et contre-maitres. Nous ne parvînmes pas à calmer leur susceptibilité, ni à leur faire comprendre que cette compagnie ne pouvait pas mobiliser des officiers et sous-officiers du génie pour que les prisonniers aient la satisfaction d'être dirigés par des militaires.

Ce que nous avons trouvé de fâcheux dans les chantiers de Graïba, appartient à un tout autre domaine. Pour des raisons techniques, on est obligé d'interrompre les travaux pendant quatre jours toutes les trois semaines, à peu près. Les prisonniers travaillent donc tous les jours pendant trois semaines, puis ont quatre jours inoccupés. Nous pensons qu'il est regrettable de ne pas mieux répartir les jours de repos.

Le camp lui-même, à 300 mètres du chantier de Graïba, est formé de tentes occupées chacune par 10 à 12 hommes, groupés d'après leurs grades.

¹ En vain avons-nous essayé de leur expliquer que cette ligne n'a rien de stratégique.

Les paillasses contenant 10 à 12 kg. d'alfa étaient soigneusement repliées sur elles-mêmes à la périphérie de chaque tente, et l'espace libre du milieu laissait voir un sable fin et propre, agréable à la vue. Tout était en ordre et parfaitement bien tenu lors de notre visite, et là aussi les prisonniers nous assurèrent que rien de spécial n'avait été fait en notre honneur.

Il y a eu, de temps à autre, des poux du corps, apportés par des nouveaux venus ; chaque fois le linge a été bouilli, et les effets d'habillement passés à la vapeur de soufre : les parasites ont été détruits avant d'avoir pris de l'extension.

Jusqu'ici, ceux des malades qui n'avaient pas besoin d'être évacués, étaient soignés dans des tentes-infirmières, mais on va construire une baraque en bois de 12 mètres sur 4, à deux compartiments, pour y loger les malades. Nous en avons vu les plans, qui nous ont paru bien conçus.

Le 3 janvier, 13 hommes figuraient sur le registre de l'infirmierie, la plupart non alités, et malades sans aucune gravité. L'état sanitaire est excellent, à part quelques paludéens, peu graves du reste. Au début, des prisonniers venus de Monastir ont apporté la fièvre typhoïde ; les malades ont été évacués et l'épidémie a pris fin, mais quelques hommes sont morts à l'hôpital de Sfax, précisément ceux qui ne s'étaient pas laissés vacciner.

L'eau de Graïba n'est pas potable ; pour l'usage externe, les prisonniers l'ont à discrétion dans des réservoirs portant l'inscription « kein Trinkwasser ». L'eau destinée à la consommation arrive dans des wagons-citernes d'une station située, si nos souvenirs sont exacts, à une trentaine de kilomètres plus au nord. Cette eau se conserve très fraîche dans des réservoirs enfouis dans le sable ; nous en avons bu, et l'avons trouvée très agréable.

Assistant au retour du chantier, à 11 heures, nous avons vu les hommes aller individuellement, le torse nu, faire leurs ablutions à grande eau aux bassins réservés à cet usage. « Voyez comme ils sont propres, ils en font autant à chaque retour du travail », nous dit leur commandant.

Lorsque le camp aura été transporté à Oued-Akarit

(10 février), la proximité de la côte permettra de prendre des bains de mer, chose impossible à Graïba.

Les cabinets (tinettes mobiles), situés aux deux extrémités du préau, sont pleinement satisfaisants ; ils sont propres et inodores. Chaque jour, on creuse une fosse dans le sable, à une certaine distance du camp ; le lendemain matin, on y vide les tinettes, puis on la recomble, et on en creuse une autre pour le jour suivant.

Nous avons goûté le repas de midi, que nous avons trouvé bien préparé et succulent.

Les prisonniers ont à leur disposition deux boutiques offrant un très grand choix de consommations ou d'effets utiles, à des prix absolument normaux. Nous y avons trouvé des cigares suisses (Vevey courts à 50 centimes les 20 pièces), dont nous avons tenu à acheter un paquet.

Quatre tailleurs et quatre cordonniers travaillent sous la direction d'un sous-officier allemand, travailleur lui-même. Ce sont eux qui réparent les vêtements de leurs camarades.

Un des aspirants parlant français sert d'interprète, il circule librement avec un laissez-passer. D'autres Allemands sont également désignés comme « interprètes de chantiers ». Le commandant du dépôt parle l'allemand, de sorte qu'à Graïba nous n'avons constaté aucun malentendu. Les interprètes officiels ont besoin d'être un peu plus surveillés dans leurs fonctions de censeurs ; nous avons fait part de nos impressions à ce sujet au commandant, qui a très bien accueilli notre démarche.

Tout au début, une mutinerie avait éclaté ; le commandant a dû intervenir personnellement, menaçant de faire fusiller ceux qui, dans un quart d'heure, n'auraient pas repris le travail. Son énergie dompta les mauvaises têtes qui dirigeaient la révolte, tous se mirent à travailler, et depuis lors il a toujours été obéi et respecté.

Cet officier connaît très bien ses hommes, avec lesquels il a d'excellents rapports ; il cherche à améliorer leur sort dans la mesure compatible avec ses devoirs de chef de prisonniers. Ces derniers nous ont manifesté un grand respect à son égard, et reconnaissent ses bons traitements.

La discipline est excellente, nous n'avons vu que deux punis pour indiscipline ; à côté d'eux, dans les tentes cellules, 7 évadés purgeaient leur peine. Les évasions ne sont pas rares à Graïba, non pas que les prisonniers y soient mal, nous ont-ils avoué, mais parce que la proximité relative de la Tripolitaine les tente ; ils s'attendent à y être reçus par des Turcs, qui les rapatrieront.

Le camp de Graïba nous a fait une impression tout à fait excellente ; à part certains abus, ou certaines longueurs, que l'on nous a signalés, dans la censure de la correspondance, nous n'avons pas reçu une seule plainte sérieuse. Malgré la présence au dépôt de quelques mécontents de profession, l'état d'esprit des prisonniers est très bon, et la plupart se félicitent d'être à Graïba plutôt qu'ailleurs où, disent-ils, ils ne pourraient pas être mieux et seraient probablement moins bien.

Cette bonne « Stimmung » se remarque partout, dans les rapports des prisonniers entre eux, comme dans ceux qu'ils ont avec le commandant et ses subordonnés, à l'exception des quatre interprètes, que les Allemands ne considèrent pas précisément comme des amis.

Tandis que les relations sont très bonnes entre sous-officiers et soldats allemands, les quatre lieutenants nouvellement nommés se sont plaints à nous de ce que les autres prisonniers ne les respectent pas assez. A l'heure qu'il est, du reste, ces quatre officiers doivent être dans un autre dépôt, ainsi que nous l'avons déjà dit.

L'état sanitaire est très bon ; sauf quelques paludéens, nous avons trouvé tout le monde en parfait état d'embonpoint ; tous ces hommes au teint hâlé donnent une impression de santé florissante.

Tout à côté du camp de prisonniers se trouvent les tentes des Français (cadre et garde) exactement pareilles à celles des Allemands. Seul le personnel du cadre a des lits, les autres zouaves n'ont qu'une pailleasse. Une petite baraque sert au commandant à la fois de bureau, de salle à manger et de chambre à coucher. Tout près de là, un parc de chevaux et de voitures, un peu plus loin, la gare du chemin de fer,

telle est la description de Graïba, qui n'a pas une maison de plus.

Ce qui frappe au dépôt de Graïba, c'est la liberté d'allure des prisonniers qui vont et viennent ouvertement ; on a l'impression qu'ils ont le cœur à l'aise, ne se sentant ni espionnés, ni détestés. Nous en avons vu plusieurs franchir la porte de l'enceinte en exhibant leur laissez-passer, et aller là où les appelait leur service. A Graïba, les prisonniers nous ont donné l'impression de soldats, au vrai sens du mot, soumis à une discipline de bon aloi, discipline stricte c'est vrai, discipline de prisonniers de guerre, mais ne ressemblant aucunement à celle de forçats démoralisés et espionnés.

5. Monastir

Nous avons visité Monastir le 4 février. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, c'est le dépôt central de la Tunisie, celui par lequel passent tous les nouveaux arrivants, et où ne restent que les impropres au travail et certains professionnels.

Sur les quelques prisonniers de Monastir, les deux tiers environ sont des convalescents ou des demi-invalides, suite de blessures de guerre ; les autres travaillent dans les ateliers comme cordonniers ou tailleurs ; ces derniers confectionnent des vêtements de travail et du linge de corps, d'autres enfin, des maçons, blanchissent les murs de la casba.

Un des blessés (Jürgens), nous a semblé être dans un état motivant son rapatriement comme grand blessé (paralysie presque complète du membre supérieur gauche, avec atrophie). Nous l'avons signalé au médecin du dépôt. Depuis lors, la question de l'internement en Suisse des malades et blessés a reçu une solution ; nous estimons rétrospectivement à 7 ou 8 le nombre d'hommes de Monastir qui pourront bénéficier de cette mesure.

Les prisonniers sont installés dans une casba, dominant la mer, restaurée *ad hoc*, excessivement propre. Ils ont

chacun une paillasse en alfa, isolée du sol, et une couverture de laine.

L'infirmerie ne sert que comme salle de consultation, les malades légers restent dans leur chambre, les plus sérieux sont évacués sur l'hôpital de Sousse.

L'eau (de source) est très bonne, il y a robinet et lavoirs dans la cour. Cabinets excellents (tout à l'égoût), désinfectés chaque jour. Le commandant nous a dit que, par le vent de l'est, ils dégagent quelquefois de l'odeur, néanmoins nous n'avons rien constaté du tout, malgré un léger vent d'est. Nous avons trouvé le repas du milieu du jour très bon, cuit à point ; la viande toutefois était un peu dure (elle avait été tuée la veille). Les prisonniers de Monastir ont tous la ration des non-travailleurs, avec, toutefois, une dose de légumes plus forte. Cette mesure se comprend pour tous les inaptes au travail ; cependant il en est d'autres qui ne demanderaient pas mieux que de travailler au grand air pour recevoir une nourriture plus complète et une rémunération, mais leur profession les a fait désigner pour rester aux ateliers de Monastir, où ils font un travail commandé. Nous nous demandons s'il est juste de priver ceux-ci de la ration dite des travailleurs et de la solde ; il est vrai cependant que leur ouvrage n'est pas fatigant. Ne pourrait-on pas obtenir que partout, ceux qui travaillent, à l'atelier aussi bien qu'au chantier, soient considérés et traités en « travailleurs » ? Le tailleur ou le cordonnier « commandé » pour ce travail, a aussi bien droit à la rémunération que ceux pour lesquels il confectionne des effets d'habillement.

Voici l'ordre journalier :

6 h. réveil, puis travaux de propreté, déjeuner. — 7 h. 30 à 10 h., atelier. — 10 h. à 12 h. repos et liberté dans le dépôt. — 12 h. à 5 h., atelier, puis liberté dans le dépôt. — 8 h., extinction des feux.

La boutique du camp est bien fournie, les prix sont normaux.

Le service médical est assuré par le médecin chef de l'hôpital de Sousse, qui vient trois fois par semaine ; il est assisté de deux infirmiers, un Français et un Allemand parlant les

deux langues. Il y a quelques paludéens venus de Sidi-Tabet, pas encore assez guéris pour aller dans un autre camp. L'épidémie de fièvre typhoïde a fait des ravages en 1915 (non vaccinés). A ce jour, aucun malade n'est en traitement à l'infirmierie ; hier, à la visite du médecin, trois hommes se sont présentés pour que l'on change leurs pansements (blessures de guerre en guérison). Les malades graves sont évacués sur l'hôpital militaire de Sousse.

Le commandant du dépôt connaît bien ses hommes et semble avoir de bons rapports avec eux. Vu la présence de son chef, le commandant régional, il s'est quelque peu effacé ; nous avons moins bien pu le juger que ses collègues.

Les locaux d'arrêt, entièrement vides, nous ont montré que la discipline est bonne et que la sévérité n'est pas excessive. Le 24 octobre 1915, 29 hommes se sont évadés en perçant un mur en mauvais état¹ ; depuis lors il n'y a pas eu de tentative de fuite.

Un Français et deux Allemands fonctionnent comme interprètes ; nous n'avons reçu aucune plainte relative à ce service. D'une manière générale, les prisonniers ne se plaignent pas ; ils disent, sans aucune acrimonie, que la nourriture est peu abondante, mais ils savent que, ne travaillant pas, ils n'ont pas droit à davantage. Ils trouvent également que les lettres sont terriblement lentes à leur parvenir. Nous savons que ce dépôt passe en Allemagne pour être un séjour particulièrement peu agréable ; nous n'avons rien trouvé qui pût lui faire mériter cette réputation.

¹ Une ancienne fenêtre ignorée, obstruée par un rang de briques.

HOPITAUX

Il n'y a, en ce moment, que trois hôpitaux utilisés en Tunisie pour les prisonniers de guerre : l'hôpital maritime à Ferryville, et les hôpitaux militaires de Sfax et de Sousse.

Nous n'avons pas été voir le premier, qui ne donnait asile à aucun malade allemand lors de notre passage à Ferryville.

1. Hôpital militaire de Sfax

Nous avons visité cet établissement le 3 janvier, en revenant de Graïba. Dans un parc se trouvent des pavillons de pierre, contenant chacun un petit local de service, et une chambre d'environ 10 mètres sur 6. Trois de ces pavillons sont réservés aux Allemands. Dans l'un, nous en avons vu 11, les uns atteints d'affections diverses, sans aucune gravité, les autres convalescents, ayant encore besoin d'être suivis médicalement. A noter spécialement l'homme envoyé en observation pour présomption de tuberculose, dont nous avons parlé plus haut.

Un autre pavillon est réservé aux typhiques, nous y avons vu trois convalescents, les autres lits étaient vides. Quant au troisième pavillon, inutilisé en ce moment, il est semblable aux autres. Nous en avons encore visité un ou deux, occupés par des soldats français, nous avons pu nous convaincre de leur identité absolue avec ceux qui abritent les prisonniers.

Cet hôpital, construit il y a plus de 30 ans, n'est évidemment pas comparable avec les établissements modernes ; les salles d'opérations, de pansement etc. ne sont pas la perfec-

tion, cependant les chambres de malades sont irréprochables, très spacieuses, recevant beaucoup de lumière, bien ventilées, très propres, avec d'excellents lits ; elles font la joie des prisonniers qui se disent très bien, à tous les points de vue.

Le médecin connaît chaque cas, il nous les a exposés en détail l'un après l'autre, et nous a semblé parfaitement compétent, consciencieux et soigneux. L'attitude réciproque du médecin et des prisonniers malades nous a paru cordiale d'une part, et tout à fait correcte de l'autre.

Les deux infirmiers (militaires) que nous avons vus auprès des Allemands, nous ont fait l'impression d'être à la hauteur de leur tâche. L'un, toutefois, semble moins bon que l'autre.

2. Hôpital de Sousse

La visite à l'hôpital de Sousse nous donnait quelque appréhension. A Monastir et à Graïba, plusieurs prisonniers nous avaient parlé de cet établissement, disant que nombre de leurs camarades y étaient morts, après avoir été soignés avec négligence. Cet hôpital a une très mauvaise réputation parmi les Allemands des dépôts, et nous redoutions d'y faire de fâcheuses découvertes. Nous avons visité cet établissement le 4 janvier. Ce sont, comme à Sfax, des pavillons dans un parc ; construits à la même époque, il sont du même genre, avec, cependant, dans certains d'entre eux des pièces plus petites, à quatre lits. C'est dans une de ces petites chambres (6 mètres sur 4 environ), que nous avons vu les trois seuls prisonniers actuellement dans cet hôpital. Deux d'entre eux présentaient des cas médicaux sans grand intérêt, le troisième, par contre, relevait d'un état très grave. Guéri en apparence de ses blessures, il avait très bien supporté le voyage et avait passé quelque temps dans un dépôt de Tunisie ; le feu couvait sous la cendre, et subitement des foyers purulents provoquèrent une fièvre intense. Evacué sur l'hôpital, il dut y être incisé,

curetté, drainé à plusieurs reprises ; son état semblait désespéré quelques semaines avant notre visite, et cependant nous le trouvâmes convalescent et sans fièvre, occupé à déjeuner d'un rôti d'étourneaux.

Il est des jeux de physionomie auxquels on ne se trompe pas ; le médecin-chef de l'hôpital lui a parlé en allemand devant nous ; le ton des réponses et l'expression de l'homme nous montrèrent toute la reconnaissance et l'affection que ce rescarpé avait pour son médecin ; ce dialogue nous a mieux renseignés que toute une enquête. Passant ensuite aux deux autres lits, nous constatâmes la même cordialité. Le médecin nous dit : « Je m'en vais, questionnez-les en tête-à-tête ». Nous ne pûmes recueillir que des expressions de louange ou de reconnaissance envers médecins et infirmiers ; malgré nos questions, rien ne put confirmer l'idée préconçue que nous avaient donnée les prisonniers de la ville.

Le médecin nous fit ensuite visiter les autres pavillons réservés aux Allemands, inhabités alors, puis ceux où sont soignés les soldats français, les salles de pansements, d'opérations, etc. Nous avons fait les mêmes constatations qu'à Sfax, il est inutile de les répéter ici. Nous n'avons rien vu, ni entendu qui semblât justifier, même de très loin, la mauvaise réputation de l'hôpital.

Le médecin-chef est le même qui assure, avec deux adjoints, le service médical des dépôts de Sousse et de Monastir. A tous égards, nous avons eu l'impression d'être en face d'un médecin parfaitement compétent et soigneux, surveillant le service de ses sous ordres, ne laissant rien aller au hasard ou à la dérive.

Après avoir beaucoup questionné, nous sommes arrivés à nous convaincre que les prisonniers avaient généralisé avec trop d'empressement, et qu'il s'agissait seulement de l'épidémie de fièvre typhoïde dont nous avons déjà parlé. Elle avait éclaté soudainement, d'une manière très étendue, et avec une malignité toute particulière ; les hôpitaux ont été brusquement envahis par les malades. Il ne semble pas qu'il y ait eu des fautes ou des négligences commises, mais

simplement de grandes difficultés matérielles à surmonter ; en outre une malignité telle que les hommes mouraient en deux ou trois jours, quelquefois même plus tôt. Comme beaucoup d'Allemands n'étaient pas vaccinés (à l'insu des médecins), il n'est pas étonnant qu'ils aient payé un large tribut à la typhoïde.

Quant à la mauvaise réputation de l'hôpital de Monastir, elle est sûrement usurpée, cet établissement n'existant pas ! Voilà comment on écrit l'histoire !

Conclusion

Notre impression générale a été très bonne ; en somme nous avons été trompés en bien ¹.

Les dépôts de Sousse et de Graïba sont excellents à tous égards.

Celui de Monastir serait tout aussi bon, n'était la question de la nourriture, qui est plus rationnée parce que les hommes ne travaillent à aucun chantier (rappelons que c'est là une mesure de représailles). Au point de vue moral, ces trois dépôts sont très bons également.

Si Porto-Farina nous a fait une bonne impression, celle-ci a cependant été atténuée par la constatation qu'on est obligé de laisser oisifs des hommes en pleine santé, qui s'ennuyent et se découragent. Vient enfin Ferryville au sujet duquel nous en avons assez dit pour n'avoir pas à y revenir ici ; souhaitons seulement qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, bien des améliorations y aient été apportées.

Nous avons parlé non seulement aux commandants des dépôts, mais aussi au personnel subalterne et aux détachements de garde, sans surprendre d'animosité. Sauf la réserve que nous devons faire pour Ferryville, nous n'avons en nulle part l'impression que, par patriotisme, disons plutôt par chauvinisme étroit, les prisonniers fussent considérés comme des ennemis personnels ou des boucs émissaires. Nous avons au contraire trouvé beaucoup de modération et de justice, et nous sommes heureux de pouvoir, par ce rapport, contribuer à rassurer ceux qui s'intéressent au sort des prisonniers en Tunisie.

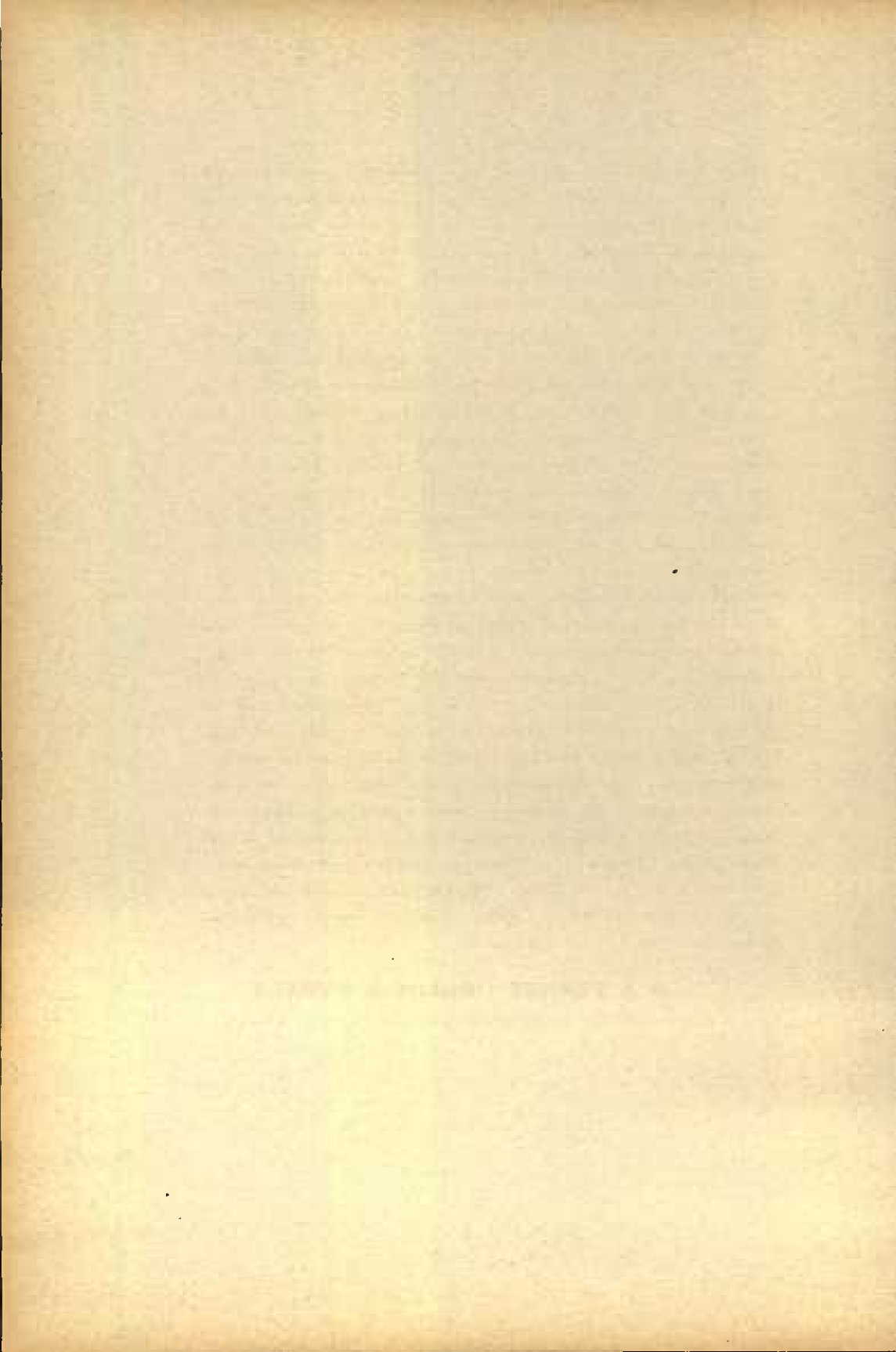
¹ Sauf pour la question des interprètes, sur laquelle nous ne voulons pas revenir ici, pas plus que sur Ferryville.

Bien entendu, on ne peut pas comparer ces dépôts de quelques centaines d'hommes avec les immenses camps qui existent en Allemagne ; mais aussi personne ne songerait à comparer le climat d'Afrique avec celui de la Germanie. Or la plupart des questions matérielles dépendent du climat, entre autres les bains, douches, lavoirs, eau chaude, etc. On fait sa toilette différemment dans la banlieue d'une ville du Nord à climat pluvieux en général, et glacial en hiver, que dans des endroits plus ou moins déserts, sous le ciel bleu d'Afrique, où nos températures basses d'octobre à fin mars sont inconnues. Pourvu que l'eau soit assez abondante, peu importe les installations lorsque l'on peut se laver comme Adam, sans crainte de prendre froid, ni de froisser l'habitant d'en face. Si nous avons trouvé les lavoirs assez rustiques, nous reconnaissons que, vu le climat, ils sont suffisants partout, sauf à Ferryville.

Nous étions chargés, avec l'assentiment du ministre de la Guerre, de distribuer aux prisonniers une somme que le Gouvernement allemand voulait leur adresser comme cadeau de Noël. Malheureusement l'argent nous arriva trop tard. Il était envoyé par la voie des consulats, et comme ceux-ci sont rares en Tunisie, le chèque ne put aller plus loin qu'Alger. Dans chaque dépôt, nous donnâmes des instructions au commandant qui, de son côté, avait reçu des ordres officiels à cet égard, et nous quittâmes Tunis certains que cette distribution suivait son cours normal. Cette affaire nous obligea à revenir par Alger, d'où nous fîmes envoyer la somme à Tunis. Maintenant il nous en a été accusé réception, et nous savons que cet argent arrivera à destination par la voie du service.

D^r A. VERNET — Richard de MURALT

Délégués du Comité international de la Croix-Rouge.



RAPPORT

de MM. P. SCHAZMANN et Dr O.-L. CRAMER

sur leurs visites aux dépôts de prisonniers allemands en Algérie.

A. - RAPPORT GÉNÉRAL

Introduction

Au milieu de décembre 1915, après d'assez longs pourparlers, le Comité international de la Croix-Rouge voulut bien nous désigner pour entreprendre la visite des camps de prisonniers allemands en Algérie.

Grâce à la bienveillance des ministères à Paris qui nous procurèrent toute l'assistance possible, nous pûmes accomplir notre mission avec une entière liberté d'action et dans les meilleures conditions.

Nous remercions tout particulièrement M. Ch. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, pour avoir facilité notre tâche en nous faisant bénéficier de sa grande expérience des choses du pays ; malgré la foule des occupations qui l'absorbent, il se chargea lui-même de surveiller tout ce qui pouvait rendre notre voyage plus aisé.

L'automobile mise à notre disposition par le général

Moynier pour la durée des visites de camp, nous a permis de parcourir toute l'Algérie dans un laps de temps relativement court. La tournée a duré juste un mois ; si l'on considère que nous avons visité 19 camps et parcouru 4,260 kilomètres dans un terrain parfois difficile, on pourra se rendre compte que nous n'avons pas perdu de temps.

M. le capitaine Gronier, attaché à l'état-major du général commandant la division d'Alger, et M. Paul Gauthier, administrateur détaché au Gouvernement général, ont bien voulu nous servir de guides et nous présenter dans les dépôts de prisonniers.

Considérations générales

a) *Camps*. Il y a actuellement en Algérie 21 camps de prisonniers, dont un dépôt d'officiers ou assimilés (provenant du Dahomey), 15 camps ou dépôts de soldats, deux dépôts d'anciens légionnaires, trois camps de civils. Il y a aussi quelques rares prisonniers dans deux hôpitaux (Dellys et Ak-Bou) et au pénitencier militaire de Douéra.

Les camps de soldats situés dans le département de Constantine, dépendent du dépôt principal de Sétif ; ceux du département d'Alger de celui de Tizi-Ouzou ; quant aux dépôts de civils, ils sont du ressort de la préfecture de Constantine, en tant que situés dans ce département ; ceux des départements d'Oran et d'Alger dépendent des sous-préfectures locales, sous la haute surveillance de la préfecture d'Alger.

Nous n'avons malheureusement pas pu atteindre les prisonniers civils de Sebdou, à cause de leur transfert en cours, lors de notre présence dans le département d'Oran. Nous n'avons pas visité non plus le lointain camp de Bédeau (Oran), où sont internés 14 légionnaires.

b) *Hygiène*. Pour les régions de plaine, notre visite s'est effectuée dans la saison de l'année la plus favorable au point de vue du climat.

Toutefois les hauts plateaux de Kabylie, de l'Aurès, de la région du Djurdjura connaissent des températures se rapprochant de celles de l'Europe centrale ; la différence entre le jour et la nuit est même beaucoup plus sensible que chez nous.

Au point de vue sanitaire, il y a une double préoccupation concernant les prisonniers : celle du froid en hiver, et celle encore plus importante des chaleurs de l'été, avec tous leurs inconvénients.

Pour ce qui est du froid, nous avons pu nous rendre compte que les autorités veillaient ; nous avons assisté nous-mêmes au transfert de certaines installations et au remplacement des tentes d'été par des constructions solides. Les hommes ont presque partout deux couvertures de laine et les bâtiments sont chauffés.

Plusieurs camps sont placés actuellement dans des régions quelque peu marécageuses ; le voisinage immédiat des lits de rivière et d'étangs d'eau stagnante deviendra certainement préjudiciable à la santé des hommes dès l'apparition des chaleurs. En considération de la grande mobilité des installations, qui peuvent être transférées suivant les exigences des travaux, nous avons émis le vœu que les camps de Tamaroucht, Pont de Bougie, Khémissa et Merdjâ-Charon soient déplacés dans le courant du mois de mars.

c) *Logement.* Dans les localités d'une certaine importance, les dépôts sont installés dans de vastes casernes construites vers le milieu du XIX^m siècle ; elles diffèrent peu les unes des autres et occupent en général le point le plus élevé de la localité.

Les bâtiments et dépendances sont groupés autour de préaux et de cours spacieuses. Les grands immeubles du pénitencier de Lambèze et celui de Berrouaghia ont permis de loger commodément les internés civils. Nous n'avons pas visité Laghouat, où doivent être transférés les civils de Sebdou ; il paraîtrait qu'il y a là aussi des constructions solides.

Dans des localités comme Médéa, Miliana, Sétif et Aumale, situées à une certaine altitude, les rez-de-chaussée nous ont paru un peu froids pour la saison ; dans ces deux dernières localités, on loge des convalescents et des éclopés pour lesquels on pourrait augmenter le chauffage.

Les casernes de Miliana et de Sétif, les pénitenciers de

Berroughia et de Lambèze possèdent des cours très vastes. Il nous semble qu'on pourrait sans inconvénient accorder aux internés un espace plus grand que celui concédé actuellement, d'autant plus qu'à Lambèze les prisonniers ne font pas de promenades au dehors.

Le dépôt des convalescents à Tizi-Ouzou nous a laissé une excellente impression sous tous les rapports ; les bâtiments sont tout à fait conformes au but à remplir, et le spacieux préau, agrémenté d'avenues de mûriers, permet les promenades à l'ombre dans la saison chaude.

Dans certains chantiers de travail, les soldats couchent, à 4 ou à 6, sous des tentes basses à double rampant, à raison d'une toile par homme ; ce type de camp ne saurait convenir en hiver que pour les régions désertiques.

Les hommes sont plus abrités dans les campements appelés par les soldats « gourbis », à cause de leur analogie avec les habitations indigènes ; ces baraques basses et très allongées ont une toiture à double pente consistant en roseaux appelés « ais ». Cette toiture est portée par des piliers en terre battue ; il n'y a pas toujours de parois latérales ; les hommes y reposent en longues files, doubles, la tête dans l'axe du toit, les pieds tournés vers le dehors.

d) *Couchage*. Les internés ont pour se couvrir deux couvertures de laine d'un mètre carré ; il en résulte que les pieds sont presque toujours la partie du corps la plus exposée au froid. Les hommes reposent sur des matelas bourrés de crin végétal dans les régions où la paille est rare. La paille est isolée du sol par une natte en alfa. Dans ce domaine, nous avons constaté quelques lacunes peu nombreuses.

e) *Vêtements*. Les uniformes, sous-vêtements, chaussures demanderont à être remplacés, si la guerre se prolonge. Il y a des cordonniers et tailleurs dans les camps ; ils tirent parti de ce qui reste encore, mais on commence à demander des sous-vêtements chauds, des chaussettes et des souliers.

L'intendance française a déjà fait des distributions d'effets, surtout de chemises et d'espadrilles.

L'espadrille ne protège pas suffisamment les pieds dans

les terrains pierreux de la montagne. Dans certains dépôts comme à Sétif, nous avons vu des réserves d'effets et de linge, qui seront distribuées au fur et à mesure des besoins.

Qu'il nous soit permis de recommander tous ces prisonniers sur la terre étrangère aux généreux donateurs qui seraient en mesure de leur faire des envois de vêtements, denrées, médicaments, etc. Les nécessiteux n'ont pas été favorisés jusqu'à présent sous le rapport des dons, ni par leurs compatriotes, ni par les neutres. Il serait équitable d'acheminer sur l'Afrique du Nord un certain nombre d'envois, pour que tout ne converge pas vers les mêmes régions, peut-être plus connues. Les paquets peuvent être adressés aux commandants de camps que nous nommons dans ce rapport. La proportion des nécessiteux est en général de 15 %.

f) *Nourriture*. La nourriture nous a paru suffisante un peu partout ; la difficulté de régler les transports dans quelques camps excentriques produit forcément certaines irrégularités.

La ration de viande est actuellement de 250 grammes par jour et par travailleur, celle du pain de 700 à 750 grammes. Dans les camps de travail, les hommes occupés sur le chantier sont seuls à toucher la ration complète, les soldats de corvée et les hommes au repos ne touchent qu'une demi-ration.

Suivant les régions, le bœuf est plus abondant que le mouton et vice-versa, le légume vert est plus rare dans certains endroits que dans d'autres. On voit figurer dans les menus, un peu partout, les pommes de terre, les oignons, les navets, le riz, puis des légumes secs, haricots, pois chiches, pois cassés, fèves, ainsi que des pâtes, macaronis, etc.

Le café et le sucre ne font pas non plus défaut. Les légumes secs laissent souvent à désirer et contiennent des insectes qui les rongent jusqu'à les vider complètement. Nous avons eu l'occasion de goûter des qualités de pain excellentes.

Il est important que des hommes fournissant une dose de travail élevé, dans un pays où ils ne sont pas acclimatés, soient nourris en proportion de l'ouvrage qu'ils doivent accomplir, et nous formulons le vœu de voir maintenir, sans diminution, la ration de viande actuelle.

Certaines plaintes au sujet de la nourriture proviennent du fait des habitudes si différentes d'un pays à l'autre.

Les prisonniers allemands n'ont jusqu'à présent que peu bénéficié du secours des envois d'aliments provenant de leur patrie, à cause de la lenteur des communications postales.

La question de l'eau mériterait une attention toute spéciale ; elle n'a pu être étudiée à fond dans une visite telle que la nôtre.

Nous avons remarqué qu'à Tizirt par exemple, les hommes faisaient bouillir l'eau destinée à leur consommation. Nous recommanderions pour un examen plus approfondi les eaux de Lambèze, Pont-de-Bougie, Beida-Bordj.

g) *Hygiène.* Quant à l'hygiène, certaines questions importantes comme celle des latrines ont trouvé une solution facile en pleine campagne ; les feuillées situées en dehors des camps n'ont pas d'inconvénients directs.

Dans beaucoup de ces camps, les hommes n'ont guère l'occasion de se baigner, surtout en hiver ; en outre le manque de vêtements de rechange est cause de la propagation de la vermine, dont on retrouve les traces partout. Des envois d'insecticides tels que poudre de pyrèthre seraient indiqués.

h) *Santé.* Nous avons visité l'Algérie à une époque de l'année où le climat est le plus propice à la santé des prisonniers. Ce qui nous a pourtant frappé, c'est la fréquence des cas de paludisme.

Un médecin français nous a dit : « Méfiez-vous, partout où il y a de l'eau en Algérie, il y a aussi des fièvres paludéennes ». Cette généralisation est peut-être un peu exagérée ; mais le fait de l'existence de la malaria, un peu partout

où les conditions de développement de l'anophèle sont favorables, est connu et incontestable. Nous avons remarqué que les Algériens en sont convaincus, mais n'y attribuent pas une grande importance ; peut-être sont-ils plus réfractaires à la maladie, ou la surmontent-ils plus facilement.

En tout cas, il ne faut pas oublier que la condition d'esprit des prisonniers ne peut forcément qu'être défavorable à un rétablissement rapide et complet.

Certes, il s'agit en général de formes bénignes, qui peuvent cependant à la longue aboutir à un état d'anémie secondaire grave, ou produire des complications dangereuses ; mais l'existence de la fièvre pernicieuse est prouvée par les cas de décès assez rapides survenus l'année dernière, à la suite de fièvre paludéenne.

Le remède indiqué est la quinine, administrée soit par la bouche, soit en injections.

Les anémiques sont traités par des arsenicaux, en général du cacodylate.

Dans certains camps, comme celui de Tamaroucht, nous avons rencontré un assez grand nombre de malades, et les Français eux-mêmes nous disaient que le camp presque tout entier avait eu la fièvre. Il est vrai que les prisonniers l'avaient contractée dans d'autres camps l'année dernière et étaient en partie guéris, mais chez beaucoup d'entre eux les accès revenaient de temps en temps.

Nous avons aussi remarqué parmi eux des hommes dont l'aspect trahissait un certain degré d'anémie, à la suite sans doute de paludisme. Or si la nourriture des prisonniers est en général suffisante, il nous paraît qu'elle devrait être plus abondante pour ceux qui ont des rechutes et qui sont obligés, une fois l'accès passé, de reprendre le travail après deux jours de repos et de demi-ration.

Nous ne nous cachons pas les difficultés qui s'opposent à la réalisation de ce désir, mais nous ne pouvons nous empêcher de le formuler.

Les hommes des dépôts sortant de maladie ne sont

pas évacués directement sur les chantiers ; ils font un stage dans les dépôts aménagés dans ce but pour y achever leur convalescence. Les faibles et les éclopés sont également hospitalisés dans ces dépôts.

Les camps près de Tizi-Ouzou nous ont paru situés dans une région marécageuse et sans doute infectés de paludisme.

Nous avons exprimé le vœu qu'ils soient supprimés au plus tard au commencement d'avril. Il en est de même du camp de Khémissa.

Il est malheureux que cette région, où les prisonniers sont occupés au travail si intéressant de fouilles dans une ville antique, sous la bienveillante direction de M. Joly, soit malsaine, à cause du voisinage de l'Ain el Jahoudi et de la Medjerda. Le fait que l'escouade entière qui y travaillait l'année dernière a été atteinte par les fièvres, en est la preuve.

Un autre camp peu salubre en été, est celui de Merdja, où les prisonniers travaillent précisément à la construction d'un canal qui doit assainir la région.

A Miliana, qui a un climat très bon, on envoie des prisonniers ayant eu la malaria et on les fait travailler dans les mines du Zaccar. Ce n'est pas heureux, ce travail étant trop dur pour des hommes débilités ; les médecins français s'en plaignaient eux-mêmes.

Nous avons rencontré aussi des cas de diarrhée ; celle-ci accompagne souvent, nous a-t-on dit, le paludisme, et disparaît sous l'action de la quinine. Parfois elle est plus difficile à combattre et n'a pas de rapport avec la malaria, mais prend un caractère dysentérique. Enfin il y a des cas rentrant dans la banalité.

Nous avons visité les hôpitaux de Tizi-Ouzou, Biskra, Aumale et Miliana, qui nous ont paru très bien tenus. A Sétif, les installations sanitaires et la propreté réclameraient plus de soins.

Quelquefois les médicaments font défaut. Les médecins s'en plaignent ; sans doute les distances et les formali-

tés en sont souvent la cause. Il serait aussi à désirer que ces dernières fussent abrégées lorsqu'il s'agit d'incurables ou d'infirmités graves.

Nous avons enfin remarqué que, dans certains chantiers de travail, il n'y avait pas de médecin résidant au camp même. L'infirmier, qui n'est pas toujours un professionnel, n'a souvent pas les notions nécessaires pour démasquer des simulacres de maladie, ou pas assez d'autorité pour empêcher qu'un vrai malade soit envoyé au travail.

Quant à la mortalité, nous n'avons pas pu recueillir des chiffres absolus, à cause du transfert fréquent des camps et des médecins.

Les quelques chiffres que nous indiquons dans notre rapport nous ont été fournis par ces derniers ou par les infirmiers, sans que nous ayons pu toujours les contrôler.

Nous avons exprimé à Alger et à Paris le vœu que les camps situés dans les endroits insalubres soient transportés dès le printemps dans des régions plus élevées. Ce sont, en somme, les fièvres paludéennes que les prisonniers redoutent le plus.

Enfin, comme au dire des Algériens eux-mêmes, le second été est toujours plus difficile à supporter, nous avons prié les autorités de bien vouloir ramener en France les prisonniers les plus fortement atteints par les fièvres, ou chez lesquels les accès se répètent constamment, malgré le traitement.

i) *Travail.* En fait de travaux, les dépôts de civils, ceux de convalescents et d'anciens légionnaires ne connaissent que les corvées de bois ou de transports de vivres.

Il serait bien désirable soit pour le physique soit pour le moral, qu'on trouvât une occupation pour cette catégorie de prisonniers.

Pour les soldats valides, le travail principal du plus grand nombre consiste en travaux de terrassement, exploitation de carrières, cassage de pierres pour l'établissement de routes. On réclame de chaque homme un certain cube

de terre ou de pierres journallement, 1 $\frac{1}{2}$ m² de terre et 0,85 m² de pierres.

A Miliana (mines du Zuccar) et Merdja (Charon) les soldats prisonniers sont loués par l'intendance militaire à des compagnies privées ; nous reviendrons sur ce point en traitant ces camps.

Les intellectuels sont en général astreints au même travail que les ouvriers, les sous-officiers aussi, exception faite pour ceux choisis parmi les plus hauts gradés et chargés de la surveillance de leurs compatriotes. Seuls les hommes fournissant la quantité de travail réclamée sur le chantier sont payés à raison de 0,20 centimes par jour en moyenne.

Une excellente mesure introduite par plusieurs commandants consiste à abandonner aux travailleurs le samedi après-midi, pour leur permettre de vaquer aux nettoyages, de sorte qu'ils jouissent du dimanche entier en toute liberté.

Cette facilité ne pourrait-elle pas être généralisée pour tous les camps, en supprimant aussi les corvées le dimanche ?

k) *Punitions.* Les sous-officiers français chargés de la garde des camps n'infligent pas de punitions, ils en réfèrent au commandant du camp. Les punitions graves (cellule), pour un laps de temps supérieur à une quinzaine de jours, sont du ressort du commandant du dépôt principal ou des tribunaux.

Les condamnés subissent le même régime que les zouaves et spahis.

D'après les règlements des différents camps, les prisonniers savent qu'ils peuvent être punis pour des envois défendus. Dans les camps de tentes, ceux qui subissent une peine sont maintenus souvent à plusieurs, sous une même toile de longueur d'homme. Le faite de cette tente est à un mètre du sol.

C'est là tente d'isolement, placée en face du corps de garde des zouaves, chargés de la surveillance générale. Les prisonniers l'appellent « le tambour ». Cette tente

a été supprimée dans certains camps. Nous désirerions vivement qu'elle le fût partout, car le séjour dans un espace si restreint doit entraîner de sérieux inconvénients sous tous les rapports, surtout pendant la saison des grandes chaleurs.

A Sétif, nous remarquâmes que la salle des arrêts paraissait froide ; le commandant voulut bien désigner un autre local plus approprié.

Dans plusieurs dépôts, la discipline est parfaite, il y a peu ou pas de punitions du tout.

Lorsqu'on visite des milliers de prisonniers, on rencontre forcément des cas isolés qui sont regrettables ; nous nous bornerons à exprimer le vœu de ne plus voir infliger de punitions pour des cas où la responsabilité du prisonnier n'est pas engagée directement, soit pour des écrits adressés de l'étranger, soit pour des réclamations faites par les familles. Les prisonniers ne pouvant pas fournir la quantité de travail requise ne devraient pas non plus risquer de se voir punir.

1) *Postes.* Les réclamations concernant la lenteur des communications postales sont nombreuses partout. Nous nous sommes informés des causes de ces retards. La principale raison réside dans la mobilité des camps ; le repèremment des hommes transférés occasionne forcément une perte de temps. Certains dépôts sont éloignés des centres et des voies ferrées, qui n'ont plus elles-mêmes leur roulement normal.

Ajoutez à cela les lenteurs de la censure pour des lettres écrites souvent au crayon, en caractères allemands.

Les lettres mettent en moyenne 4 à 5 semaines depuis le jour de leur expédition jusqu'au moment où le destinataire les reçoit ; les grands paquets 4 à 5 mois. Ceux-ci ne sont pas toujours intacts à l'arrivée, aussi ne saurait-on trop recommander l'emballage en vue d'un si long voyage.

La suppression récente de la quarantaine de dix jours pour les lettres qui arrivent, produira une amélioration sensible.

Tous les prisonniers sont autorisés à écrire, en allemand, une carte postale de 10 lignes par semaine et une lettre

de 4 pages à raison de 16 lignes par page, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Il y a des restrictions pour les hommes en punition ; dans certains cas ils peuvent cependant écrire.

Pour la remise des mandats aux privilégiés qui en reçoivent, il y a deux systèmes en cours.

Dans les camps de soldats, le commandant préfère leur remettre la somme par à compte ne dépassant pas 20 francs par semaine ; dans les camps de civils, chaque interné a un compte-courant chez le directeur qui règle ses commandes jusqu'à concurrence d'une certaine somme par semaine. Les remises sont subordonnées à la conduite des prisonniers.

m) *Divers*. Les camps sont *visités* de temps à autre par les généraux, par le préfet d'Alger et celui de Constantine.

Les *services religieux* font presque complètement défaut dans les camps de travail, il en est de même pour la lecture.

Dans toutes les occurrences où nous avons entendu parler de *décès*, nous avons appris que le défunt avait été convoyé religieusement et enseveli dans le cimetière le plus rapproché ou dans un emplacement choisi par ses camarades. Nous avons visité plusieurs tombes.

Il y a partout des *interprètes*, pour la plupart des Alsaciens.

Les *jeux de hasard* et d'argent ne sont pas tolérés.

Les *commandants de camps* dont nous avons fait la connaissance à l'occasion de cette visite, nous ont paru faire leur possible pour venir en aide aux prisonniers qui leur sont confiés. Ils sont souvent obligés de compter eux-mêmes avec les difficultés résultant de la position géographique des emplacements qui leur sont octroyés.

La *garde des camps* est confiée à des zouaves de la territoriale d'Afrique.

Les principales plaintes se rapportaient à des camps aujourd'hui supprimés ou à des commandants actuellement remplacés.

Lors de notre retour, nous nous arrêtâmes quelques jours à Alger et eûmes le privilège de parler au général

Moynier, chef des armées d'Algérie et de Tunisie, qui accueillit avec une grande bienveillance les desiderata que nous lui avons soumis.

Nous avons remporté la pleine confiance que les vœux que nous avons exprimés, soit à Alger, soit à Paris seraient réalisés.

Le ministère de la Guerre à Berlin, par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge à Genève et des ambassades et consulats d'Amérique, nous avait fait remettre une somme d'argent à répartir entre les camps de soldats en tenant compte des nécessiteux. Les commandants de camps, sur les indications des hommes de confiance allemands, ont bien voulu faire la distribution.

B. RAPPORTS SPÉCIAUX

1. Sétif

(Département de Constantine, dans les montagnes de la Petite-Kabylie
à 1096 mètres d'altitude)

Commandant du dépôt : Capitaine Fort

Médecin : Major Geoffroy

19 Janvier 1916

Ce camp a déjà été visité antérieurement par deux délégués américains.

Genre de camp. Dépôt pour convalescents, faibles et éclopés ; 40 sont aptes au travail.

Cantonnement. Caserne. Grand bâtiment en pierre comprenant un rez-de-chaussée avec cuisines, réfectoires, magasins et deux étages servant de logement pour les soldats. L'infirmerie est placée dans un bâtiment plus petit à proximité. Une dépendance sans étage contient les communs, la prison, les douches, etc.

L'administration du camp est bonne et la propreté ne laisse rien à désirer.

Couchage. Litière de paille et matelas, couvertures de laine. Dans les salles n'ayant pas de planchers, mais des carrelages de dalles, il fait un peu froid.

Installations hygiéniques. Il y a de l'eau en suffisance, toutefois ses propriétés mériteraient d'être étudiées de plus près que nous n'avons pu le faire. La salle de bains ne laisse rien à désirer.

W.-C. En bon ordre, canalisés. Dalles avec trous au niveau du sol.

Vêtements. Le besoin de sous-vêtements et de bas se fait sentir ; il serait utile d'envoyer des effets de ce genre, que les prisonniers garderaient à leur départ.

Espace pour promenade. La petite cour, sans arbres, réservée aux soldats est un peu exiguë ; les appels se font dans le grand préau de la caserne.

Nourriture. Les prisonniers font eux-mêmes leur cuisine, la nourriture est bonne. Les prix des vivres vendus à la cantine paraissent élevés ; les fruits et le lait font défaut. Les dattes, de 0,95 centimes à 1 franc 50 le kilo, et les figues à 75 centimes figurent dans les vivres pouvant être vendus, mais elles manquent toutefois du fait que le cantinier n'y trouve pas son compte.

Soins médicaux. Les malades sont soignés à l'infirmerie par le Dr Geoffroy, assisté par un caporal infirmier et un infirmier allemand. Le bâtiment est bien situé, propre et fort bien aménagé. Il y a possibilité d'isoler les infectieux ; malheureusement le nombre des lits (10) est insuffisant. Les opérations de désinfection se font au moyen du crésil. Il y a pénurie de médicaments. Les prisonniers ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde depuis leur arrivée en Afrique. Au moment de notre visite, il y avait 18 malades, dont 7 souffraient de fièvres paludéennes (provenant des chantiers de travail), deux de tuberculose au premier degré, sept de bronchite, un de diarrhée et un d'embarras gastrique. Il y a eu 5 décès provenant de fièvres paludéennes, un d'hydropisie, enfin un cas dans lequel la cause de la mort n'a pu être exactement déterminée.

Deux aliénés, un cas grave de fièvre et un convalescent sont internés à l'hôpital de Sétif.

Nous avons visité cet hôpital qui laisse à désirer au point de vue de la propreté. Le médecin nous a dit qu'on n'y avait pas prévu l'installation de prisonniers ; que c'était pour cette raison que ceux-ci étaient logés dans un local ouvrant sur une salle commune.

L'air de la chambre était vicié par la présence de la ti-

nette. Nous avons fait ressortir dans notre rapport oral au général en chef à Alger qu'il était fâcheux de faire partager un même logement à deux malades et deux aliénés. Nous avons trouvé au dépôt de Sétif quelques prisonniers qui mériteraient d'être échangés ou internés en pays neutre.

Travail. Il n'a pas été organisé de travail proprement dit, mais seulement des corvées. Ne sont payés que les interprètes, cordonniers, tailleurs etc.; ces derniers sont autorisés à acheter un quart de litre de vin par jour. Permission de fumer.

Culte et récréations. Il n'y a pas de culte. Le jour de Noël, un pasteur protestant a fait un sermon.

Il n'y a pas de bibliothèque, sauf quelques livres allemands envoyés par les familles; les jeux de hasard sont interdits, ainsi que le chant et la musique.

Punitions. Le local d'arrêts actuel un peu exigü et froid sera transféré dans une salle plus appropriée. Les dons et envois sont permis, et pourront être adressés au capitaine Fort, commandant du dépôt. Il n'y a pas eu de tentative d'évasion.

Communications postales. Lentes, plaintes nombreuses. Les instruments de musique et les lampes de poche électriques sont confisqués. Les paquets sont ouverts devant le destinataire et les médicaments distribués. S'il y a des objets défendus ou cachés, le destinataire peut être puni.

Traitement. Bienveillant. Les hommes demandent que ceux d'entre eux qui ne sont pas suffisamment robustes soient dispensés de se présenter aux appels dans la cour de la caserne.

2. Khemissa

(Département de Constantine. Hauts plateaux entre Souk-Arhas
et Sedrata)

Commandant du camp : M. l'adjudant Brunet

Médecin : Dr Orsoni (civil)

6 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail. Les prisonniers sont employés sur place aux travaux de fouilles dans les ruines romaines.

Cantonnement. Les prisonniers sont logés dans une des chambres de la scène du théâtre antique, qui est encore bien conservé ; ils sont à l'abri des intempéries, dans un endroit propre et confortable ; la toiture manquante a été remplacée par de la tôle galvanisée.

Eau et couchage. Paillasses et deux couvertures. En outre chaque soldat touche 1 kil. de bois par jour pour le chauffage. Une fontaine située à 100 mètres du théâtre fournit une eau potable abondante ; les prisonniers peuvent se laver et se baigner dans le réservoir antique tout rapproché ; il y a aussi des facilités pour y laver le linge ; eau chaude à discrétion.

W. C. Système des feuillées ; lorsque le fossé est plein, on le saupoudre de chaux et on le recouvre de terre, puis un nouveau fossé est creusé. Il y a deux tinettes pour la nuit ; elles sont vidées régulièrement dans une tranchée et désinfectées au crésyl.

Vermine. Très peu, on la combat avec du soufre.

Espace pour promenade. Grande liberté de circuler.

Nourriture. Deux prisonniers cuisinent pour les autres dans un local du théâtre ; la nourriture est bonne.

Les rations de viande, de pain, légumes verts, légumes secs, tels que pois, haricots, fèves, lentilles, riz, pâtes d'Italie sont régulièrement distribuées, ainsi que du fromage. Couvert individuel.

Cantine. Bonne.

Lait en boîtes.....	fr. 1 —
Dattes, le 1/2 kilo	» 0 60
Tabac, 30 grammes.....	» 0 20
Figues, 500 grammes.....	» 0 50
Sardines à l'huile, la boîte.....	» 0 80
Vin, le litre.....	» 0 65

Les prisonniers aimeraient pouvoir acheter des oranges.

Vêtements. Généralement en bon état ; les prisonniers ont du linge de rechange et portent leurs uniformes ; les chaussures sont en bon état ; à part les casquettes, il y a aussi des chapeaux de paille pour l'été.

Soins médicaux. Le médecin civil, Dr Orsoni, visite le camp tous les 15 jours. Un chirurgien-dentiste français réside au camp. L'infirmerie installée sous la tente est vide en ce moment.

Les médicaments manquants ont été réclamés à l'hôpital de Souk-Arrhas. Il n'y a pas de malades en ce moment, la santé des prisonniers est excellente ; ils viennent de Sétif et de Biskra, où ils ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde.

Traitement. Très bienveillant. Les prisonniers sont reconnaissants au commandant de tout ce qu'il fait pour eux, ainsi qu'à M. Joly, le distingué directeur des fouilles, qui les encourage dans leur tâche par des gratifications ; ils peuvent toucher jusqu'à 60 francs par mois, de l'argent qu'on leur envoie.

Punitions. Il n'existe pas de punitions, et l'accord entre la surveillance du camp et les hommes est parfait.

Travail. En dehors des soldats occupés aux fouilles, il en est qui fonctionnent comme menuisiers, serruriers, maçons et plusieurs comme cuisiniers.

La durée du travail journalier est de 8 heures, avec deux repos d'un quart d'heure, matin et après-midi. Le camp n'est composé que d'hommes valides. Deux sous-officiers sont employés comme surveillants, trois intellectuels travaillent dans les bureaux.

Le samedi après-midi est consacré au service intérieur. Les hommes ont l'occasion de se nettoyer trois fois par jour.

Culte et récréations. Il n'y a pas de culte.

Les échecs, dominos etc. sont permis. On remet aux destinataires les livres envoyés d'Allemagne. Le chant n'était pas toléré, mais il a été permis, à la suite de notre intercession.

Poste. La poste aux lettres, les paquets et les mandats subissent de grands retards.

Les prisonniers de Khémissa expriment le désir d'être transférés, à partir d'avril, dans une localité plus salubre ; le voisinage immédiat d'un étang d'eau stagnante et les eaux de la rivière Medjerda et de l'Aïn el Joudi, formant des flaques d'eau, rendent cette région insalubre en été. Les 50 prisonniers de guerre qui ont précédé ceux dont il vient d'être question, et qui ont quitté Khémissa le 10 novembre 1915, étaient tous atteints de la fièvre ; on a enregistré quatre décès parmi eux ; et c'est regrettable, car à part cela on ne peut dire que du bien de ce camp.

Nous ne doutons pas que le vœu exprimé soit pris en considération par les autorités compétentes, pour l'été 1916.

Impression générale. Excellente ; les hommes affirment qu'ils sont bien traités sous tous les rapports, et ils s'intéressent à leur travail.

3. Biskra

(Département de Constantine)

Commandant du camp : Caporal Taravel

Médecin : D^r Lévêque

11 janvier 1916

Genre de camp. Camp de soldats, situé à la gare de Biskra. Les hommes sont ici de leur propre initiative et fonctionnent comme serruriers, mécaniciens dans les ateliers du chemin de fer.

Cantonnement. Les soldats sont cantonnés dans des baraques en briques d'argile, disposées autour d'une vaste cour, sans ombrage, dont ils ont la jouissance ; ils sont bien logés, les locaux sont suffisamment aérés.

Couchage. Quelques couvertures sont en coton.

Installations hygiéniques. Suffisantes ; il y a de la bonne eau en abondance ; le réservoir des sources de Biskra, qui alimente l'oasis, est situé dans la cour, on peut s'y laver et s'y baigner ; il y a en outre des douches aux ateliers.

Nourriture. La nourriture est bonne, les soldats touchent leurs repas à la cuisine des zouaves et dépendent, sous ce rapport, de l'administration de M. Durando.

W. C. Il y a, à 100 mètres de distance des logements, un W. C. à tinettes, qui est vidé régulièrement ; il y a aussi des tinettes pour la nuit dans les chambrées.

Maladies. Un seul cas de décès ; le défunt repose dans le cimetière de Biskra.

Soins médicaux. Les malades sont soignés par le médecin militaire de l'hôpital de Biskra, assisté par un infirmier français. La santé des prisonniers est bonne, seuls trois soldats souffraient du « clou de Biskra » au pied ; deux d'entre eux étaient au camp, le troisième travaillait aux ateliers.

En été, on constate des cas de paludisme et de diarrhée. Il y a eu un décès, provoqué par des causes indéterminées. Les cas sérieux sont transportés tout près, à l'hôpital militaire que nous avons visité le 16 janvier. L'hôpital est installé dans un bâtiment en pierres, il est très bien tenu.

Traitement. Les hommes se sont déclarés satisfaits de la façon dont ils sont traités ; il n'y a pour ainsi dire pas de punitions. Le commandant du camp est très bienveillant.

Travail. La plupart des prisonniers employés dans les ateliers du chemin de fer sont des professionnels connaissant le travail, qui leur est demandé ; il n'y a pas de plaintes à ce sujet. Les travailleurs reçoivent 0 fr. 20 par jour, sans retenue.

Culte. Il n'y a pas de culte.

Communications postales. Certains soldats disent n'avoir rien reçu depuis huit semaines ; les envois d'argent prennent 6 à 8 semaines. Plaintes nombreuses.

Il y a un interprète.

4. Khanga-Sidi-Nadji

(Département de Constantine à 115 kilomètres à l'est de Biskra, même latitude.

Commandant du camp : M. le lieutenant Gervais

Médecin : D^r Hayem

10 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Tentés individuelles ; le camp est placé dans une situation salubre pour l'hiver, sur un petit plateau dominant une rivière et la palmeraie ; il réunit, depuis peu, les deux chantiers de Tifassour et Aïn-Temenait ; ceux-ci étaient à un certain nombre de kilomètres au nord dans les montagnes de l'Aurès où l'on construisait une route, dans la direction de Kenchela.

Les tentes sont suffisamment distantes les unes des autres pour permettre de se mouvoir librement, mais l'ombre fait totalement défaut.

Couchage. Nattes d'alfa ; on a promis de fournir des matelas à tous les hommes ; il serait désirable que le nombre des tentes fût quelque peu augmenté.

Installations hygiéniques. Rivière voisine et fontaine pourvue d'un grand bassin. L'eau est magnésienne ; un filtre récemment installé permet de la clarifier.

W. C. Feuillées.

Nourriture. La cuisine est préparée par les prisonniers ; le pain est excellent ; on le confectionne au camp ; la viande est prévue à raison de 80 kilog. par 350 hommes, certains légumes secs contiennent des vers ; les légumes verts font parfois défaut, ce qui rend le régime un peu échauffant ; les hommes assistent eux-mêmes aux pesées.

Vêtements. Le besoin de souliers et de chaussettes se fait sentir ; les espadrilles qu'on fournit ne suffisent pas, dans le terrain pierreux de cette région, à protéger les pieds, qui sont sujets à des écorchures. On dispose de chemises de rechange.

Soins médicaux. Le médecin, Dr Hayem, est assisté par un caporal infirmier ; l'infirmierie est installée dans une tente marabout. Lors de notre visite, il y avait quatre malades souffrant de fièvre paludéenne, un autre d'arthrite chronique, enfin un cas d'otite ; nous les avons revus quelques jours après, à l'hôpital de Biskra, où ils avaient été transportés. Depuis l'installation des détachements à Khanga, un prisonnier est mort de paludisme chronique et d'anémie ; les prisonniers ont choisi eux-mêmes l'emplacement de la sépulture et ont confectionné un cercueil ; les honneurs ont été rendus et les amis du défunt ont chanté des cantiques.

La santé est bonne en général.

Traitement. Le commandant actuel a pris son poste depuis peu ; il y a deux lieutenants en permanence au camp. La police intérieure est laissée aux deux adjudants allemands. Ces détachements sont inspectés parfois par le général de division de Constantine.

Punitions. Pour les punitions, les sous-officiers, après avoir consulté les sous-officiers allemands, en réfèrent au commandant, qui inflige des retenues sur les centimes de poche ; on fait enfermer les délinquants dans une tente marabout, dont ils peuvent sortir pour accomplir les corvées. Pour des fautes graves, les hommes sont maintenus dans la position couchée, sous une tente d'isolement, située près du corps de garde. La nourriture des hommes aux arrêts consiste en deux soupes par jour, dont une sans viande. La prison en cellule est la plus forte punition qu'on puisse infliger.

Travail. Travaux de terrassement dans un lit de rivière et réfection d'une piste, à proximité du camp. La durée du travail est de 7 heures par jour, avec deux repos de 30 minutes.

Dans ce détachement on a des égards pour les hommes de complexion délicate. Deux adjudants allemands fonctionnent comme chefs de camp. Le travail est payé 20 centimes par jour, moins une retenue de 5 centimes versée à l'ordinaire.

Repos le dimanche ; le samedi après-midi est consacré au service intérieur et au nettoyage ; chaque soldat touche

150 grammes de savon tous les 15 jours et se lave régulièrement dans la rivière après le travail.

Culte et récréations. Il n'y a pas de culte.

Les chants ne sont pas permis, le jeu de cartes est toléré. Les hommes ont l'autorisation de s'éclairer sous la tente jusqu'au moment de la retraite, à 7 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

Communications postales. Depuis le courrier, daté du 5 décembre en Allemagne, les hommes n'ont point reçu de lettres.

Dons. Au camp de Tifassour, des dons collectifs, provenant de Hambourg et de Saxe, ont été distribués par le commandant du camp, aux soldats nécessiteux ; un envoi de linge, provenant du Hanovre, a également été distribué.

Il y a deux interprètes, dont un alsacien.

5. Barika

(Département de Constantine, à l'ouest entre Batna et Biskra,
à 6 kilomètres du village de Barika)

Commandant du camp : Adjudant-chef Maillet

Médecin : Dr Parrot, civil

17 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Tentes individuelles. Pas de vermine.

Couchage. Nattes d'alfa isolantes, paillasses bourrées de crin végétal et deux couvertures par homme.

Installations hygiéniques. On transporte tous les jours 4,000 litres d'eau de source de Barika au camp. Vu l'absence d'eau, il est difficile de se laver sur place ; les soldats se baignent tous les samedis après-midi, dans la rivière, à 4 kilomètres de là.

W. C. Feuillées désinfectées à la chaux.

Nourriture. La cuisine est faite par les prisonniers ; les légumes proviennent de Sétif, le pain de Barika et l'épicerie de Philippeville. Il y a 3 fois par semaine de la viande de bœuf, 4 fois du mouton et un sac de pommes de terre par

repas ; en outre des macaronis, du riz, des lentilles, des pois chiches, des fèves et des navets. Les quantités sont comme ailleurs : 250 gr. de viande et 750 gr. de pain par jour et par homme.

Vêtements. La plupart des soldats possèdent encore leur uniforme, il y a aussi des vêtements de toile, par contre pénurie de sous-vêtements, caleçons et bas.

Soins médicaux. L'infirmerie est installée dans un gourbi. Un médecin civil vient tous les 15 jours visiter le camp ; à part cela, les malades sont soignés par un infirmier français, qui n'est pas un professionnel.

Les prisonniers ont bonne mine ; à part quelque clous, leur santé est bonne ; il n'y a pas eu de décès.

Tous ont été vaccinés contre le typhus à Tizi-Ouzou. Les cas graves sont évacués sur Sétif. Il n'y a pas ici de fièvres paludéennes, mais, au dire des habitants, il fait très chaud en été.

Traitement. Les sous-officiers français et allemands signalent les infractions à l'adjudant-commandant du camp, qui prononce les punitions, s'il y a lieu. Pour les délits d'une certaine gravité, il en réfère au commandant du dépôt principal de Sétif. Pour des punitions dépassant 7 jours de prison, le cas est soumis au général de division.

Il n'y a d'ailleurs que peu de punitions infligées dans ce détachement. Les coupables sont logés dans une tente-marabout ; la prison entraîne la privation de salaire ; c'est la plus forte des punitions infligées.

Travail. Travaux de terrassements, construction de la route entre Barika et Magra.

La durée du travail est de 8 heures par jour, trajets compris, avec deux repos d'une demi-heure ; deux hommes restent en permanence au camp pour des corvées.

Les sous-officiers allemands fonctionnent comme surveillants à raison de un sous-officier pour 20 soldats ; à défaut d'adjudants on a recours aux grades inférieurs. Il y a, dans ce camp, une douzaine d'intellectuels qui travaillent comme les autres.

La paye journalière par individu est de 0 fr. 20, avec une

retenue de 0 fr. 05, entièrement versée à l'ordinaire. Les hommes sont tenus de remuer 1 $\frac{1}{2}$ m³ de terre par jour.

Repos le dimanche; le samedi après-midi, service intérieur.

Culte et récréations. Il n'y en a pas, le chant est défendu.

Les jeux de dames échecs, etc., sont permis; mais pas les jeux de cartes.

Il y a un interprète.

Plaintes. Les prisonniers se plaignent du manque de savon.

A signaler le cas d'un soldat condamné à 11 jours d'arrêt, par suite d'une réclamation faite par son père en Allemagne, à propos d'un mandat retardé, qui était arrivé entre temps à destination.

6. Beïda-Bordj

(Département de Constantine entre Ampère et Sétif)

Commandant du camp : Lieutenant Berdoulet

Médecin : D^r Triolet, civil

18 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. On est en train de faire subir une transformation complète à ce camp, qui deviendra sous peu très confortable. Les tentes individuelles sont remplacées par de longues baraques en briques de terre battue, dont les toits en bâche fourniront un abri tout à fait approprié à la saison d'hiver. Ces constructions, auxquelles les prisonniers travaillent eux-mêmes, seront disposées autour d'une cour triangulaire, avec une cuisine au centre; le tout entouré d'un fossé. Il y aura dix chambres de 5 m. sur 15 m., qui recevront chacune 30 hommes. Le camp des zouaves, les ateliers des Ponts et Chaussées, l'infirmerie, la salle des arrêts sont établis dans des hangars spéciaux. Le détachement de Beïda-Bordj occupe cet emplacement depuis un mois environ.

Couchage. Les nouveaux locaux sont chauffés, les hom-

mes dorment sur la paille et possèdent deux à trois couvertures chacun.

Installations hygiéniques. Primitives. Il n'y a pas pour le moment d'installations suffisantes pour les nettoyages et la lessive à l'eau chaude ; la douche fait défaut, mais on fera le nécessaire dans un bref délai. L'eau est saumâtre, elle provient d'un puits situé à 100 mètres de là.

W. C. Feuillées à proximité ; on les recouvre de temps à autre de chaux ; il n'y a pas de tinettes dans les chambrées.

Nourriture. La viande et le pain sont livrés régulièrement par un fournisseur de Sétif ; l'épicerie, les pâtes et les légumes proviennent de Saint-Arnaud. Les prisonniers font eux-mêmes la cuisine ; les travailleurs reçoivent 250 gr. de viande, 750 gr. de pain et au plus 100 gr. de pâtes par jour et par homme ; ceux qui ne travaillent pas sur le chantier n'ont droit qu'à 125 gr. de viande.

Vêtements. Les soldats possèdent encore leur uniforme et deux chemises, mais ils manquent de bas et de caleçons. Les chaussures sont en bon état.

Soins médicaux. L'état sanitaire est bon ; en été il y avait, paraît-il, 120 malades souffrant de la dysenterie. L'infirmerie calculée pour 7 à 8 hommes est vide actuellement. Un médecin civil visite le camp lorsque le besoin s'en fait sentir. L'infirmier civil résidant au camp n'exerce pas cette profession dans la vie courante.

Quelques hommes souffrant d'hernies n'ont pas encore été munis de ceintures.

Traitement. Les soldats expriment le désir de voir une enquête précéder les punitions infligées.

Ils reçoivent 25 fr. par mois sur leur avoir.

Punitions. La tente d'isolement imposant la position couchée, a été supprimée.

Travail. Travaux de terrassement pour l'établissement de la route reliant Corneille à Saint-Arnaud ; une partie des travailleurs est occupée à l'exploitation d'une carrière. La durée du travail journalier est de 8 heures, sous déduction d'un repos de 10 minutes par heure. Le travail se fait à la tâche à raison de 6 m³ par jour pour trois hommes.

Les travailleurs sont payés 20 centimes par jour et par homme avec une retenue de 5 centimes au profit d'un fond de réserve ; ils sont subdivisés en escouades de 20 travailleurs, sous la surveillance d'un des leurs et sont tenus de fournir le métrage demandé ; ils se reposent le dimanche.

Culte et récréations. Pas de culte. Les chants ne sont pas permis et il ne doit pas y avoir d'instruments de musique au quartier.

Communications postales. Les lettres mettent 4 à 5 semaines à parvenir au destinataire ; le courrier est assuré par Saint-Arnaud. Il y a un interprète.

Plaintes. Les prisonniers se plaignent de la rareté du savon et des bougies, et trouvent les punitions sévères en général.

Impression générale. Bonne, il serait à souhaiter qu'un médecin militaire résidât à demeure au camp.

7. Lambèze

(Département de Constantine près de Batna dans les montagnes de l'Aurès)

Le camp est administré par M. Decori, directeur de la Maison Centrale de Lambèze et commandé par M. le capitaine Pasqualini

7 janvier 1916

Genre de camp. Camp d'internés *civils* qui étaient pour la plupart fixés en Tunisie et en Algérie avant la guerre.

Il ne s'y trouve ni femmes, ni enfants.

Cantonnement. Les internés sont cantonnés dans une aile du pénitencier de Lambèze, grand bâtiment à étages, solidement construit et bien entretenu ; les salles sont chauffées, bien éclairées et suffisamment aérées. Ces locaux étaient occupés auparavant par des soldats. Il n'y a rien à dire pour ce qui concerne le couchage (paillasses avec deux ou trois couvertures). L'eau est canalisée. Le camp est bien administré.

W.-C. Les tinettes servant de cabinets ne sont pas ino-

dores, et l'atmosphère de la cour où elles sont placées en souffre ; elles sont à quatre cases, ce qui est trop peu pour le nombre des internés.

Espace pour promenade. Ceux-ci ne disposent pas d'un espace suffisant pour circuler commodément, d'autant plus qu'ils ne font pas de promenades en dehors ; on pourrait facilement remédier à cet état de choses, le pénitencier étant pourvu de vastes préaux plantés d'arbres.

Nourriture. Par homme et par jour :

600 gr. de pain. — 280 gr. de viande. — 200 gr. de légume vert. — 10 gr. d'oignons. — 60 gr. de légumes secs. — 350 gr. de pommes de terre. — 10 gr. de farine. — 10 gr. de graisse. — 20 gr. de sel. — 5 gr. de poivre. — 15 gr. de sucre. — 10 gr. de café.

Il paraîtrait que c'est la ration fournie aux soldats français.

Lundi : riz. — Mardi : haricots. — Mercredi : pois chiches. — Jeudi : pois cassés. — Vendredi : fèves. — Samedi : lentilles. — Dimanche : macaronis.

Chacun peut acheter un litre de vin par jour à la cantine. L'alcool, sous forme d'eau-de-vie ou liqueur, etc. est interdit dans tous les camps. Les internés se plaignent toutefois de la rareté des légumes verts. A part cela, ils trouvent la nourriture bonne.

Vêtements. On reçoit des vêtements en suffisance.

Soins médicaux. Le camp possède une pharmacie et depuis peu une infirmerie pouvant loger deux malades. Un médecin civil visite le dépôt deux fois par semaine. Au camp se trouvent également : un infirmier français, un médecin autrichien et un dentiste ; ces deux derniers pris parmi les internés. A noter des cas de fièvres paludéennes. Les malades (deux) sont soignés à l'hôpital de Batna.

Traitement. Après une effervescence passagère, le dépôt est rentré dans le calme, grâce à la suppression des jeux de hasard. On ne voit pas pour le moment de cas d'indiscipline ni d'évasion ; deux des internés ont été isolés des autres et vivent sous le même régime que leurs collègues, sans pouvoir communiquer avec eux.

Travail. Les internés ne travaillent pas.

Culte et récréations. Depuis plusieurs mois, le pasteur protestant de Constantine fait un culte tous les quinze jours, le curé de Batna officie aussi de temps à autre. Les prisonniers se promènent à volonté dans la petite cour qui leur est réservée, ils lisent des livres et des journaux de France, mais les imprimés en langue allemande sont prohibés.

Communications postales. Les lettres sont censurées à la préfecture de Constantine. On se plaint de la lenteur des postes et des pertes de courriers.

Les internés ne doivent pas garder sur eux une somme supérieure à 20 fr. Ils ne touchent pas eux-mêmes les mandats qui leur sont adressés, mais ont un compte ouvert à la direction ; ils prennent à crédit à la cantine ce dont ils ont besoin ; à la fin du mois ils vérifient le compte qui leur est présenté, et le directeur paye pour eux la note à l'entrepreneur.

Le camp ne possède pas d'interprète, mais plusieurs internés parlent couramment les deux langues.

Désirs des internés. Ils désireraient pouvoir faire des promenades en dehors, sous escorte bien entendu.

8. Tizi-Ouzou

(Département d'Alger; dans les montagnes de la grande Kabylie)

Commandant du camp : M. le capitaine Gatuing

Médecin : D^r Bercher

M. E. Carmeret, chirurgien-dentiste à l'hôpital militaire

31 décembre 1916

Genre de camp. Dépôt principal pour convalescents, chétifs, élopés, faibles et blessés.

Cantonnement. Les beaux bâtiments du dépôt occupent une hauteur dominant la localité ; les ailes sans étages sont disposées régulièrement autour de vastes préaux agrémentés d'avenues de mûriers.

L'installation, l'aménagement et l'administration sont excellents et produisent la meilleure impression.

En été, les internés peuvent être installés sous la tente dans la cour. Les chambres mesurent 30 m. sur 10 m. et contiennent environ soixante hommes chacune. Une salle est entièrement réservée aux blessés.

Couchage. Matelas de crin végétal, isolés du plancher par des nattes d'Alfa.

Eau potable.

W. C. Tinettes disposées devant les bâtiments.

Espace pour promenade. Préau de 100 m. sur 180 m.

Nourriture. Cuisine faite par les prisonniers ; quantité comme dans les autres camps. Potage, légumes, pâtes d'Italie, viande de bœuf, etc. Qualité : bonne.

Soins médicaux. C'est à Tizi-Ouzou que convergent, des autres camps de la province d'Alger, les malades les plus atteints. L'infirmerie est très bien tenue ; il y a place pour 100 malades ; on y soigne aussi bien les Français que les Allemands. Au moment de notre visite, il y avait 60 malades des deux nationalités, dont 30 prisonniers. Il s'agit surtout de fièvres paludéennes, dont quelques cas avec anémie secondaire grave ; à noter aussi un cas de diarrhée, un accident de travail et une blessure provoquée par une tentative d'évasion ayant entraîné un coup de fusil. En été, se sont produits 20 décès ; dans la période récente il n'y en a pas eu. Les malades sont soignés par un médecin militaire, par un médecin civil mobilisé et par 36 infirmiers français. Les médicaments ne font pas défaut. Les patients guéris et aptes au travail sont dirigés de Tizi-Ouzou sur différents chantiers.

Traitement. Les hommes sont bien traités ; pas de plaintes.

Punitions. Rien à signaler.

Travail. A part quelques corvées, telles que la préparation du bois pour la cuisine, l'équipe allant toucher les vivres et l'atelier des tailleurs, il n'y a pas au camp de travail proprement dit.

9. Tamaroucht

(Département d'Alger par Tizi-Ouzou (Grande Kabylie)

Commandant du camp : M. le lieutenant Chabert

Médecin de Tizi-Ouzou.

1^{er} janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Le détachement occupe cet emplacement de Tamaroucht depuis peu de temps ; sa situation n'est guère favorable pour l'été, à cause du voisinage immédiat de la rivière (Oued Aïssi), dont le lit, très large à cet endroit, permet à l'eau de stationner ; toute la région est marécageuse et très chaude en été. Il y a quelques arbres à l'intérieur du camp. Les soldats sont logés sous des tentes, qui ne sont pas toutes en bon état, à raison de 4 à 6 hommes sous une même tente.

Couchage. Matelas, dont la paille est très aplatie ; nattes isolantes en alfa et deux couvertures par homme.

Installations hygiéniques. Eau de source tout près du camp ; les prisonniers ont l'occasion de se laver dans la rivière.

W. C. Feuillée.

Espace pour promenade. Le camp est assez vaste pour permettre de circuler.

Nourriture. Les prisonniers font eux-mêmes la cuisine. Les prix de cantine sont élevés ; seuls les bons travailleurs sont autorisés à acheter du vin.

Vêtements. Insuffisance des vêtements de rechange.

Soins médicaux. 29 malades, souffrant pour la plupart de fièvres paludéennes et de diarrhée. L'infirmier ne peut contenir qu'une partie des malades, les autres restent sous la tente ; ils sont soignés par un infirmier français, aidé par des Allemands ; ces soldats avaient en général mauvaise mine et présentaient des symptômes d'anémie.

Traitement. Les rapports entre les sous-officiers français,

l'interprète alsacien et les soldats prisonniers allemands nous ont paru tendus, mais nous pensons qu'à la suite des changements que nous avons demandés, le calme se rétablira.

Punitions. Nombreuses. Même régime qu'à Pont-de-Bougie.

Travail. Travaux de terrassement pour l'établissement d'une route.

Culte. Culte par un étudiant en théologie prisonnier.

Communications postales. Analogues aux autres camps de la région.

Ces hommes touchent 10 fr. par semaine sur les mandats qui leur sont adressés.

Dons. Les prisonniers de ce détachement n'en ont jamais reçus.

Remarque. Ce camp nous a fait une médiocre impression.

10. Tigzirt

(Département d'Alger, à proximité de la mer, à 22 kilomètres à l'est de Dellys)

Commandant du camp : M. le Lieutenant Hierholtz

Médecin : D^r Martin

30 décembre 1915

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Hangars recouverts avec du dis. 106 hommes par baraque.

Couchage. Paillasses sur nattes d'isolement en alfa ; une à deux couvertures. Un peu de vermine.

Installations hygiéniques. Suffisantes. Le camp est situé dans la montagne, près d'un ruisseau qui fournit l'occasion de se laver fréquemment et aussi de tremper le linge. On livre du bois et des bidons pour faire bouillir l'eau destinée à la consommation. Dès que la saison le permet, les hommes prennent des bains de mer ; ils ont la facilité de préparer de l'eau chaude pour se laver.

W. C. Feuillées et tinettes mobiles dans les baraques.

Espace pour promenade. Le camp est spacieux, il n'y a pas d'arbres, mais des abris à l'ombre.

Nourriture. Comme la plupart des autres camps, celui-ci a son administration propre pour ce qui concerne les vivres ; les prisonniers font eux-mêmes la cuisine. Le bétail de boucherie est abattu la veille du jour où on le consomme ; on a surtout du bœuf et aussi du mouton.

Les repas sont servis dans des plats collectifs correspondant à 6 gamelles individuelles ; couverts en suffisance.

La cantine fournit un demi-litre de vin aux bons travailleurs, un quart à tout le monde, ainsi que du tabac ; prix élevés.

La cuisine est bonne.

Vêtements. La plupart des hommes possèdent encore leur uniforme en bon état ; il y a des fournitures pour les raccommoder ; ils ont des vêtements de travail en toile. Les chaussures ne paraissent pas être en trop mauvais état.

Soins médicaux. Le camp possède un médecin français et des infirmiers français (2) et allemands.

Les malades infectieux sont expédiés de suite à Dellys, le dépôt de Tizi-Ouzou étant trop éloigné ; il y a des instruments médicaux en suffisance.

Pour ce qui est des dents, le médecin s'y connaît ; les cas plus sérieux sont envoyés à Dellys.

Restes de paludisme antérieurs à l'arrivée des malades au dépôt ; il y a aussi des rhumatismes, des coupures aux mains occasionnées par le dis. 18 à 20 malades par jour.

L'infirmerie est occupée par 16 malades qui sont atteints de fièvres paludéennes ; elle est au complet. En été, les diarrhées sont fréquentes. Il y a eu en été un certain nombre de décès occasionnés par les fièvres.

Les décédés sont enterrés au cimetière de Dellys, où les derniers honneurs leur sont rendus.

Traitement. Les hommes sont satisfaits du traitement du commandant, ainsi que des soins du médecin.

Punitions. Le commandant du camp se réserve d'infliger les punitions. La nourriture pour les hommes punis comporte l'ordinaire, moins la viande. Ils séjournent dans la tente d'isolement.

Travail. Travaux de terrassement pour l'établissement d'une route. Le repas de midi est servi sur le chantier des travaux. La durée du travail est de huit heures par jour. Les hommes se reposent le dimanche, ils ont toutes les facilités pour se nettoyer avant et après le travail.

Culte et récréations. Un étudiant en théologie a fait un culte.

Les chants sont permis, les jeux aussi ; il y a quelques livres.

Communications postales. Les envois d'alcool ou de vêtements civils sont confisqués. Les médicaments sont distribués sous la surveillance du docteur.

Les paquets sont en général ouverts en présence du destinataire et du commandant ; les hommes recevant des envois défendus ne sont pas punis.

Essais de fuite. Il y a eu une tentative d'évasion.

Dons. Deux petits envois de la Croix-Rouge ont été distribués par un sous-officier allemand sous la surveillance du commandant. Les soldats demandent surtout des envois de denrées alimentaires.

La proportion de nécessiteux se rapproche de celle que nous avons constatée dans d'autres camps : environ 20 %.

11. Pont-de-Bougie

(Département d'Alger à proximité de Tizi-Ouzou)

Commandant du camp : **M. le Lieutenant Leeman**

Médecin de Tizi-Ouzou

31 décembre 1915

Genre de camp. Camp de travail situé dans une dépression de terrain sur une des rives du Sebaou.

Ce camp a beaucoup d'analogie avec celui de Tamarrouch ; le voisinage d'un lit de rivière trop large pour permettre aux eaux de s'écouler rapidement et le manque d'air peuvent produire le paludisme ; cette région basse passe pour être brûlante en été. Le logement d'hiver consiste en baraques basses recouvertes de dis.

En été, les hommes couchent sous la tente individuelle : deux couvertures par homme. La rivière voisine permet de se nettoyer et de laver les effets ; le camp est établi dans une plantation de figuiers.

Vermine. Peu.

Eau. Suffisante, elle provient d'une fabrique voisine et est filtrée.

On se lave dans la rivière dont les eaux, au moment des pluies, sont souvent boueuses.

W.-C. Système des tinettes désinfectées à la chaux vive. Les gadoues sont vidées dans la rivière Sebaou. Des tinettes sont placées dans les chambrées pour la nuit.

Nourriture. Elle est fournie par les commerçants de Tizi-Ouzou. Les prisonniers font la cuisine eux-mêmes. Les vivres principaux sont la viande de bœuf, le pain de soupe, les légumes secs et les pâtes.

Quantité pour travailleurs : 700 gr. de pain ; 250 gr. de viande, par jour et par homme.

Les hommes au repos et les malades touchent 125 gr. de viande quatre fois par semaine.

Il y a une cantine.

Vêtements. Deux chemises par homme, les uniformes sont très usés ; quelques-uns n'en ont plus, il y a des ressources pour raccommoder ce qui reste. Comme couvre-chefs, des casquettes et chapeaux de paille pour l'été.

Soins médicaux. Il y a une infirmerie occupée par 15 malades ; 14 autres sont dans les chambrées. Presque tous souffrent de fièvres paludéennes. Il y a aussi quelques cas de diarrhée. Le médecin vient de Tizi-Ouzou ; en son absence les malades sont soignés par un infirmier français et par un allemand.

Les cas graves sont évacués sur Tizi-Ouzou ; c'est de là que proviennent les médicaments.

La mortalité se monte à douze hommes environ.

Les prisonniers ont en général une mine éprouvée. Deux jours après la cessation des accès de fièvre, ils se remettent au travail.

La santé des prisonniers nous a paru laisser à désirer.

Punitions Le commandant du camp inflige les punitions, elles sont confirmées par le commandant du dépôt; celui-ci a le droit d'infliger des peines comportant jusqu'à 25 jours de prison. La règle est la même que pour les militaires français, soit pour la prison, soit pour la cellule. La nourriture est la même que celle des non-travailleurs, autrement dit la demi-ration. Il n'existe pas de peine plus sévère que la cellule.

Travail. Travaux de terrassements pour l'établissement d'une route dans un terrain difficile.

Tous les repas sont servis dans le camp.

On travaille 7 heures par jour, avec deux repos de 20 minutes.

Les sous-officiers et intellectuels sont astreints au travail. Rémunération: 0,20 cent. par jour, elle est réduite pour les mauvais travailleurs. Repos le dimanche. Les hommes ont l'occasion de se nettoyer après le travail. On exige le déplacement de $1\frac{1}{2}$ m² de terrain par homme et par jour.

Culte. Le pasteur et le curé de Tizi-Ouzou officient de temps à autre pour les prisonniers.

Communications postales. Dans les mêmes conditions que les camps décrits plus haut.

Tentative d'évasion. Il y a eu quelques tentatives d'évasion dans ce détachement.

Punitions. Les hommes punis sont logés dans une tente d'isolement où ils sont maintenus dans la position couchée, souvent à plusieurs sous une toile.

Les fautes graves sont purgées dans les locaux disciplinaires de Tizi-Ouzou. Les hommes punis sont privés de tabac, mais ils peuvent écrire.

Dons. Les prisonniers ont créé entre eux une société de secours mutuels. Ils ont reçu jusqu'à présent, par l'entremise de la Croix-Rouge à Genève, un envoi qui a été distribué par les sous-officiers français, sous la surveillance du commandant du camp.

On demande des sous-vêtements, du tabac et des denrées.

Il y a un interprète.

Les relations entre Français et prisonniers paraissent tendues comme à Tamaroucht.

Plaintes. Les hommes ayant eu des rechutes de fièvre, trouvent là nourriture insuffisante.

12. Oued-Stita

(Département d'Alger, dans la montagne à 1 h. et demie de Tizi-Ouzou; au moment où nous l'avons visité, ce camp était en construction, le transfert venant d'avoir lieu; nous n'avons pas pu prendre de notes détaillées dans cette installation provisoire, datant de 5 jours)

Commandant du camp : M. le Lieutenant Guidetti

Médecin : D^r Funel

31 décembre 1915

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Onze huttes sénégalaises; ces cabanes, de forme cylindrique avec un toit conique, de 6 mètres de diamètre, sont construites en roseaux et nous ont paru être d'une construction trop légère pour la saison des pluies.

Les toits en particulier devraient tous être pourvus de bâches ou d'une bonne couche de dis. Il n'y a pas d'arbres à l'intérieur du camp.

Installations hygiéniques. L'eau nécessaire à l'hygiène du corps provient de la petite rivière voisine; il serait bon de faire analyser l'eau destinée à la consommation.

W.-C. Tinettes que l'on vide dans la rivière.

Nourriture. Le camp a sa propre administration, les prisonniers font la cuisine. La viande et les denrées proviennent de Tizi-Ouzou; on est en train d'installer une cantine; les chefs de groupe allemands prennent les commandes de leurs camarades et font les achats pour eux. On peut se procurer du vin.

Vêtements. Beaucoup de vêtements sont en mauvais état, on fera durer le drap autant que possible, puis on adoptera un uniforme spécial. Le besoin de sous-vêtements se fait sentir, il serait indiqué de faire un envoi.

Soins médicaux. Il y a une infirmerie occupée par cinq

hommes souffrant des fièvres paludéennes ; ils sont soignés par un médecin militaire français, assisté par 4 infirmiers, dont deux allemands choisis parmi les prisonniers. De nombreuses coupures aux mains, occasionnées par les roseaux, guérissent lentement.

L'état sanitaire varie, certains hommes paraissent fatigués et anémiques.

Nous avons appris qu'il y avait eu un suicide précédemment au Pont-du-Djemma.

Travail. Travaux de terrassement pour l'établissement d'une route dans une vallée resserrée et escarpée conduisant à Tizi-Ouzou. On travaille de 6 heures et quart à 10 heures du matin, et de midi à 5 heures du soir.

Culte et récréations. Il n'y en a pas.

Communications postales. Plaintes à cause des retards.

Punitions. Deux hommes en punition.

Il y a quatre interprètes dans ce détachement.

13. Miliana (Mines du Zaccar)

(Département d'Alger, dans le massif montagneux de Zaccar à l'ouest d'Alger)

Commandant du camp : M. le Lieutenant Mathey

Médecin : D^r Anasthaze, médecin-major

26 Janvier 1916

Genre du camp. Camp de travail.

Cantonnement. Les hommes sont logés dans une dépendance (écurie) des grandes casernes de Miliana, occupées par des tirailleurs indigènes. Ces locaux de rez-de-chaussée, non plafonnés, sont froids, étant donné que le climat de Miliana est rude en hiver ; ils sont chauffés par de petits poêles en fonte, mais les courants d'air sont inévitables.

Couchage. Les matelas, bourrés de crin végétal, sont isolés du pavé par des planches et des nattes. Chaque lit a plusieurs couvertures.

Installations hygiéniques. Il y a un local pourvu d'une

bonne installation avec lavabos, séchoirs pour le linge et tout ce qu'il faut pour l'hygiène et la lessive. Les douches sont à l'infirmerie.

Bonne eau de source en suffisance et canalisée.

W.-C. Dans la cour.

Espace pour promenade. Cour rectangulaire, étroite, sans ombrages, située entre deux corps de bâtiments.

Nourriture. Le camp a sa propre administration. Nous avons goûté à la nourriture qui est bonne. Il n'y a pas de cantine, les hommes remettent le soir au caporal la liste des commandes : celui-ci fait les achats en ville et distribue les objets le lendemain. On peut acheter un demi-litre de vin par jour et par homme, et entre autres choses du tabac. Le repas de midi est transporté sur le chantier de travail dans des marmites d'étain, contenant chacune la ration de 20 hommes.

Vêtements. Les travailleurs ont chacun deux chemises et des vêtements de travail bleus ; il y a de quoi les raccommoder. Les chaussures sont en bon état. Comme couvre-chefs, des casquettes. Manque de bas et de caleçons.

Soins médicaux. Au camp se trouve une infirmerie qui n'était pas occupée au moment de notre visite. Dans la chambre il y avait sept cas légers de bronchite et de fièvre et à l'hôpital militaire deux cas de malaria. Les malades sont soignés par deux médecins militaires français et par un infirmier allemand. Pénurie de médicaments. Les maladies présentant un certain caractère de gravité, ainsi que trois cas de dysenterie, ont été évacués sur Tizi-Ouzou.

L'hôpital militaire de Miliana, tout près de la caserne, est propre et les malades y sont bien soignés. On dit que la différence de température entre l'intérieur de la mine et le camp est très sensible.

Punitions. Lors de notre visite, nous n'avons constaté qu'un seul cas de punition.

Le local d'arrêts est le même que pour les tirailleurs, il est muni de tinettes mobiles.

Travail. Les prisonniers travaillent pour la Société privée des mines du Zaccar, en vertu d'un contrat passé entre l'armée et la Compagnie des mines.

Les soldats que nous avons vus sont venus à Miliana sans se rendre un compte exact du travail demandé ; il n'y a parmi eux que 7 ou 8 mineurs professionnels ; on y voit des hommes anémiés par les fièvres, d'autres paraissant trop faibles pour ce travail de mines. Ils ne sont ici que depuis trois semaines, et l'on sera forcément obligé de transférer dans d'autres camps les soldats inaptes ; ils demandent que la Compagnie veuille bien ne plus augmenter la somme de travail exigée d'eux. La mine étant située à 1,500 m. au-dessus de Miliana, le repas de midi est servi sur le chantier. La durée du travail journalier est de 10 heures, de 6 à 11 heures du matin et de 12 à 5 heures soir, sans compter les trajets et un repos à 8 h. du matin pour casser la croûte.

On fait une visite médicale tous les matins, et les malades sont dispensés de travailler. Les « Feldwebel » fonctionnent comme surveillants. La mine verse 1 fr. 25 par tête au trésor, les hommes touchent 25 cent. par jour, sans retenue, s'ils accomplissent leur tâche¹. Chaque travailleur doit fournir un wagon et demi de minéral par jour. Les intellectuels travaillent.

Récréations. Des livres allemands ont été distribués. Le chant et la musique sont permis.

Communications postales. Dans ce camp aussi les plaintes concernant les communications postales sont nombreuses. Les envois d'argent arrivent à destination, et le destinataire a le droit de toucher jusqu'à 10 fr. par semaine. Les distributions ne sont faites que le dimanche.

Pas de punitions pour envois défendus.

Dons. Le détachement de Miliana n'a pas encore reçu d'envois collectifs ; on pourrait, le cas échéant, les adresser au commandant du camp. Le camp compte 30 nécessiteux. On y trouve un interprète.

Plaintes. Les hommes se plaignent de devoir payer les médicaments.

Remarque. Beaucoup de ces prisonniers (les médecins français eux-mêmes en convenaient) sont inaptes au travail des mines.

¹ Il n'a pas été prévu de privation de salaires.

14. Aumale

(Département d'Alger, à environ 800 mètres d'altitude,
dans les montagnes, au sud d'Alger)

Commandant du dépôt : M. le Lieutenant Peugniez

Médecin : Dr Cornebois, médecin-major

21 janvier 1916

Genre de camp. Dépôt secondaire pour faibles et convalescents.

Cantonnement. Les prisonniers sont logés dans une dépendance (écurie) des casernes d'Aumale. Ce rez-de-chaussée pavé, sans plafond autre qu'une toiture de tuiles, doit être un peu froid pour des hommes délicats ; à part cet inconvénient, les internés d'Aumale paraissent bénéficier de certains avantages et sont fort bien traités par le commandant du dépôt.

Un peu de vermine ; on la détruit au moyen de vapeurs.

Couchage. Matelas sur isolateurs en alfa, et couvertures en suffisance.

Installations hygiéniques. Il y a une installation pour se laver, et une autre pour la lessive. Bains à la caserne et possibilité de prendre des douches deux fois par semaine. On demande une distribution de savon plus régulière. L'eau potable est celle que boivent les habitants d'Aumale. Elle provient d'une source captée et canalisée.

W. C. Un W. C. avec tinettes désinfectées au crésil et vidées par des Arabes.

Espace pour promenade. Une cour rectangulaire de 50 mètres sur 8, sans arbres, sise entre deux ailes du bâtiment. Trois ou quatre fois par mois, on organise des promenades de l'après-midi à la campagne.

Nourriture. Banne, le dépôt a sa propre administration ; il y a un beau local pour préparer la cuisine ; goûté à la soupe, qui était excellente.

Les malades reçoivent du bouillon.

Matin : café sucré.

10 heures matin : semoule, soupe au riz ou macaronis,

5 heures du soir : pois chiches, légumes et viande de bœuf ou potage aux lentilles, avec lard et pommes de terre en robe de chambre, ou bien encore : purée de fèves, purée de pommes de terre et viande de bœuf.

750 gr. de pain par homme et par jour.

Un cantinier vient tous les jours au dépôt pour vendre diverses denrées, à l'exclusion du vin : graisse, beurre, fromage, boudins, oranges, figues, dattes, tabac, café, lait condensé, légumes frais.

Vêtements. Les prisonniers possèdent encore leur uniforme, ainsi que deux chemises, mais ils manquent de caleçons et de bas. Ils trouvent des fournitures pour les raccommodages ; les chaussures sont en bon état, ainsi que les casquettes ; il y a aussi des chapeaux de paille et des vêtements pour l'été.

Soins médicaux. Les malades sont soignés par deux médecins militaires, aidés d'un infirmier allemand. Les médicaments et les désinfectants existent en suffisance.

A Aumale il n'y a pas de malaria, cette catégorie de malades provient de Maillot.

Trouvé à l'infirmerie un malade atteint de fièvres paludéennes, et à l'hôpital militaire un soldat souffrant d'eczéma facial.

Les hospitalisés d'Aumale ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde et la petite vérole. Deux morts (dont un suicide par strangulation) reposent au cimetière d'Aumale ; le second avait succombé à la suite d'une broncho-pneumonie.

Traitement. Le commandant est très bienveillant pour les hommes ; tous sont satisfaits.

Travail. Quelques corvées de bois pour la cuisine ; ceux qui désirent se livrer à des travaux de défrichement dans la campagne avoisinante reçoivent 20 centimes par jour.

Culte et récréations. Jeux de dame, dominos, échecs. Il y a des livres, les chants et la musique sont permis. Cultes protestant et catholique.

Communications postales. Lentes ; un soldat venait de recevoir d'Allemagne une lettre datée du 9 septembre.

Punitions. Presque nulles.

Dons. Les hommes seraient heureux de recevoir des caleçons et 15 manteaux.

Il y a un interprète.

Pas de tentatives d'évasion.

15. Maillot

(Division d'Alger, non loin de Bouira, dans la région montagneuse du Djurdjura, appelée Saridjé. Altitude 700 mètres)

Commandant : M. le Lieutenant Letellier

Médecin : Dr Crosse, auxiliaire-militaire

20 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail.

Cantonnement. Le détachement se trouve à Saridjé, depuis le 30 octobre; en été il était placé plus haut dans la montagne, à 1,400 mètres. Au moment de notre visite, le camp s'apprêtait à subir une transformation complète, les tentes d'été faisaient place à des baraques construites solidement en troncs de sapins, provenant de forêts situées à 2 lieues de distance. Des fossés nouvellement établis pour canaliser les eaux de pluie contribueront à rendre ce campement tout à fait approprié à cette région de montagne. Pour le moment, les tentes sont encore occupées par 4 ou 6 hommes, suivant leur dimension.

Couchage. Paillasses bourrées de crin végétal sur nattes d'alfa isolantes; le contenu des matelas est brûlé et remplacé tous les 8 à 15 jours. Au commencement de décembre, on avait distribué une seconde couverture à chaque homme.

Installations hygiéniques. Eau de source captée près du camp sur la conduite de Maillot. Les installations pour se laver devraient être plus spacieuses pour un si grand nombre d'hommes; ceux-ci ont aussi l'occasion de se laver à la rivière tous les dimanches.

W. C. Feuillées à 100 mètres des baraques; pour la nuit il y a des tinettes près des tentes.

Nourriture. Le camp a sa propre administration ; les hommes font cuire leurs repas dans des gamelles collectives (une pour 5 soldats).

La cantine est bien fournie, on peut y acheter des oranges, des dattes, du tabac etc., par contre on ne vend pas de vin.

Les soldats de corvée et ceux employés à la construction du nouveau camp ne reçoivent que demi-ration.

Menu : café sucré, le matin. — Viande, riz, nouilles, à midi. — Pommes de terre, semoule, graisse végétale, le soir.

Une demi-miche de pain par homme.

Vêtements. Les uniformes commencent à manquer, beaucoup sont en mauvais état ; les chaussures sont bonnes, il y a des casquettes et des chapeaux de paille pour tout le monde. Les sous-vêtements sont en mauvais état.

Soins médicaux. Les malades sont soignés par un médecin auxiliaire. Il n'y a pas d'infirmier, les patients restent couchés sous leur tente. Les cas graves ainsi que quelques cas de gale ont été évacués sur l'hôpital d'Aumale et sur celui d'Akbou, à 50 km. de Maillot.

Pénurie de médicaments. Au moment de notre visite, il y avait 15 malades, dont 4 cas de fièvres paludéennes, 2 de diarrhée, des clous, blessures et brûlures.

Les cas de fièvre proviennent d'autres camps.

Les soldats ont été vaccinés contre la fièvre typhoïde, depuis leur arrivée en Afrique.

Un décédé à la suite de néphrite chronique a été enseveli religieusement au cimetière de Maillot.

Les hommes ont en général bonne mine.

Punitions. Nombreuses pour dissipation d'effets. Local d'arrêts dans la tente d'isolement, souvent plusieurs hommes dans la même tente, avec demi-ration de viande. Les hommes condamnés à la cellule ne reçoivent pas de viande du tout. Précédemment se sont produites trois évasions.

Travaux. Travaux de terrassement, construction d'une route reliant Maillot et Michelet. Le chantier étant tout près, les hommes prennent leur repas au camp.

Le travail journalier est de 8 heures $\frac{1}{2}$, avec des repos d'un quart d'heure, matin et après-midi.

Les soldats qui avaient souffert précédemment des fièvres sont remis.

Les trois sous-officiers allemands fonctionnent comme surveillants ; seuls les travailleurs sur le chantier sont payés à raison de 20 centimes par jour. Les hommes employés à la construction du camp, ceux qui sont de corvée et de cuisine, touchent une demi-ration de viande, mais pas de salaire.

Une centaine d'hommes, occupés à casser la pierre, en fournissent en moyenne 0,85 cm³ par jour. Le samedi après-midi est consacré aux corvées du camp.

Culte et récréations. Les soldats regrettent un peu l'absence de culte, de lecture et de chants ; ils ont reçu cependant quelques livres, jouent aux dominos, échecs, foot-ball, etc.

Communications postales. La plupart n'avaient pas reçu de lettres depuis le milieu de décembre.

Proportion des nécessiteux : 15 %.

Il y a un interprète.

Dons. On a reçu quelques dons collectifs d'Allemagne ; les hommes de confiance allemands les ont distribués à leurs camarades nécessiteux.

Plaintes. Les prisonniers se sont plaint du fait qu'on avait fait payer aux malades les frais de transport à l'hôpital, et que les nécessiteux étaient restés au camp. Nous avons transmis la plainte au général Moynier, qui a promis de remédier à cet état de choses.

16. Merdja (Charon)

(Département d'Alger. Ce détachement est situé sur la frontière des départements d'Alger et d'Oran, à l'ouest d'Orléansville)

Commandant du camp : M. le Lieutenant Marcwalter

Médecin : D^r Idrac, civil

27 janvier 1916

Genre de camp. Camp de travail, situé dans une plaine.

Cantonnement. Deux hangars en briques de terre solidement construits et recouverts de tuiles ; ils ont 35 mètres

de long sur 10 mètres de large et abritent chacun 70 hommes : les lits sont disposés en doubles rangées superposées, au moyen de chevalets en bois portant les couchettes hautes ; cette disposition est récente. Toute l'installation dénote une certaine recherche du confortable ; il y a des escabeaux et des armoires ; les prisonniers ont été autorisés à se procurer un certain nombre de perfectionnements, moyennant finance. En été, ils couchent en plein air. Il n'y a pas d'arbres dans la région, mais l'espace pour circuler est suffisant. Les chaleurs de l'été produiront certainement du paludisme dans cette plaine humide.

Installations hygiéniques. Un lavoir très bien compris est installé à ciel ouvert, près des baraques.

L'eau est fournie en suffisance, mais on la livre bouillie à la consommation ; elle provient d'un puits situé à un demi-kilomètre de distance et n'est pas filtrée. Les eaux destinées aux lavages proviennent de la rivière voisine.

W.-C. Les cabinets au nombre de 4, — système des tinettes qu'on vide dans la rivière, — sont à ciel ouvert. La désinfection se fait à la chaux ou au formol.

Nourriture. Les prisonniers font eux-mêmes la cuisine ; les vivres proviennent du village voisin d'Inkermann. Les commandes sont adressées l'avant-veille à un fournisseur, avec lequel a été passé un contrat.

La viande, les pommes de terre, les légumes secs, le pain de soupe et le pain de ration forment le fond de l'ordinaire.

Quantité pour travailleurs : 700 gr. de pommes de terre, 250 gr. de viande, 700 gr. de pain par jour.

Les hommes au repos reçoivent 450 gr. de viande par semaine. La cuisine est excellente.

Une cantine bien approvisionnée est ouverte une heure le matin et une heure le soir. Les achats se font individuellement. On y trouve du lait, des œufs, du sucre, des dattes, des oranges, des sardines et de la graisse, aux mêmes prix qu'au village. Il n'y a pas de vin dans l'ordinaire, mais le caporal préposé aux vivres en vend un quart de litre par repas et par homme, au prix de revient, aux prisonniers qui payent comptant.

Vêtements. Les soldats ont chacun deux chemises et un vêtement bleu (salopette), les cuisiniers chacun deux vêtements de toile blanche. Manque de sous-vêtements, surtout de caleçons et chaussettes. Un tailleur et un cordonnier travaillent en permanence à remettre en état les effets usés ; ils ont des fournitures pour cela. Il y a aussi des chapeaux de paille pour l'été.

Soins médicaux. L'infirmierie est en construction.

Un médecin civil, le Dr Idrac, de Malakoff, visite ce détachement suivant les besoins, un pharmacien (qui a lui-même sous ses ordres un soldat allemand) habite le camp et lui sert d'infirmier. Les cas de maladie grave sont évacués sur l'hôpital d'Orléansville, les autres malades restent dans les chambrées.

Lors de notre visite, 23 prisonniers étaient atteints d'une grippe légère. En été, les cas de fièvre paludéenne sont fréquents, mais il n'y a pas eu heureusement de décès à enregistrer. Les médicaments sont en suffisance. Les prisonniers ne paraissent pas fatigués, ils avaient bonne mine.

Quelques hernieux attendent des ceintures.

Traitement. Les hommes s'accordent tous à dire qu'ils sont traités d'une façon bienveillante par les préposés ; ils sont très reconnaissants au commandant pour toutes les facilités qu'il leur accorde.

Punitions. Peu de punitions. Les locaux disciplinaires sont installés dans une maisonnette en briques de terre ; les hommes punis y transportent leur paille et leurs couvertures ; ils y reçoivent l'ordinaire, moins la viande. Il y a eu quelques punitions de prison et de cellule.

Travail. Etablissement d'un grand canal de drainage, pour assainir la région par la canalisation des eaux. Le chantier est à proximité, de sorte que les hommes prennent tous leurs repas dans le camp ; ils travaillent de 6 h. et demie à 11 h. du matin et de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, avec un repos d'un quart d'heure le matin pour casser la croûte. Deux adjudants allemands fonctionnent comme surveillants, les autres sous-officiers et les intellectuels

travaillent. Chacun doit fournir cinq waggonnets et demi par jour. Le paiement est de 30 centimes par journée de travail, sans retenue.

Les hommes disposent du dimanche à leur guise; ils consacrent pour la plupart la matinée aux nettoyages; ils sont cédés à une compagnie privée qui a l'entreprise du canal. Nous espérons que l'autorité militaire, si bien disposée pour les prisonniers, saura veiller à ce que la tâche actuelle soit plutôt diminuée qu'augmentée.

Culte et récréations. Ici on a la permission de chanter jusqu'à l'appel du soir. On remet les livres provenant d'Allemagne; les cartes sont tolérées. Le 2 novembre 1915, un curé a officié.

Dons. Une caisse d'effets adressée par une Croix-Rouge allemande a été distribuée aux plus pauvres, par le commandant du camp; 23 soldats nécessiteux ont reçu des effets, 13 autres n'ont jamais rien reçu.

Il y a un interprète.

Impression générale. Excellente.

17. Médéa

(Département d'Alger, au sud d'Alger, dans les montagnes.
Altitude 927 mètres)

Commandant du camp : M. le Capitaine Schmidt

Médecin français : M. le Dr Tardieu

23 janvier 1916

Genre de camp. Camp d'internement pour les officiers (avec famille) provenant du Togo, internés précédemment au Dahomey.

Le général commandant la division d'Alger et le capitaine attaché à son état-major ont déjà visité trois fois ce camp.

Nous avons vu les prisonniers et visité leur logement, après avoir reçu du commandant français tous les renseignements.

Cantonnement. Les prisonniers sont internés dans les grandes casernes situées sur les hauteurs qui dominent la petite ville de Mééda. Le climat de cette région se rapproche de celui d'Europe. Le premier des deux bâtiments occupés par les internés a un étage; la chambre du premier, qui prend son jour sur la vaste cour agrémentée de platanes et sur la campagne avoisinante, est occupée par 14 officiers; le rez-de-chaussée, par les deux ménages; le gouverneur a sa petite chambre à lui, également au plein-pied. Les logements des familles sont séparés par une paroi. Eclairage électrique dans cette aile de la caserne. Tous les internés ont des lits, les locaux sont chauffés par de petits poêles en fonte.

Les privilégiés ayant encore leurs bagages au complet possèdent, outre les vêtements et les objets de toilette de première nécessité, des accessoires tels que lampes à alcool, jeux, cartes, livres etc.; on ne leur distribue plus de livres actuellement; et, étant au secret ils ne peuvent pas écrire de lettres, ni recevoir de correspondances, d'argent ou de paquets individuels.

Les personnes cantonnées dans le corps de bâtiment faisant face à celui que nous venons de décrire sont moins bien logées; cette construction (écurie) n'a pas d'étage et nous a paru froide; elle sert aussi de réfectoire pour les repas. Un docteur, homme d'un certain âge, a, comme le gouverneur, sa chambre séparée.

Installation sanitaire. Un cabinet à deux places est situé dans le fond de la cour; les lavabos, en partie à ciel ouvert, sont aussi dans cette partie du préau: celui-ci est ouvert au midi, mais sans vue. On peut y circuler depuis 7 heures du matin, jusqu'à l'extinction des feux, qui a lieu à 9 heures du soir. Il n'est pas permis de sortir de la caserne.

Nourriture. Pour la nourriture, les pensionnaires payent tant par mois au cantinier du détachement voisin (1^{er} tirailleurs indigènes), qui leur fournit les repas. On remet du vin à raison de un litre par jour et par personne.

Il n'y a pas de cantine, mais les prisonniers fournissent chaque jour la liste des objets qu'ils désirent, et on les leur procure en les faisant acheter en ville.

Soins médicaux. Au camp s'est produit un décès récent, causé par une affection du foie, et les honneurs militaires ont été rendus au défunt comme pour un officier français de même grade ; le défunt repose au cimetière de Médéa. En temps habituel, les internés sont confiés aux soins des médecins allemands ; s'il s'agit d'un cas grave, le malade est transporté à l'hôpital où il est soigné par le Dr Tardieu. Lors de notre visite, il y avait à l'hôpital un médecin allemand souffrant d'une ancienne blessure et de paludisme des colonies. Les prisonniers ont été vaccinés par leurs médecins ; il y a parmi eux un chirurgien dentiste. Les médecins allemands sont autorisés à faire des analyses médicales. La surveillance du camp est exercée par trois sous-officiers français, qui n'ont pas d'autre attribution que de rendre compte au commandant du dépôt ; ils n'ont pas de droits sur les prisonniers ; ceux-ci peuvent adresser directement leurs plaintes, s'il y a lieu, au commandant du dépôt.

Traitement Le gouverneur du Togo commande lui-même les internés et leur transmet les ordres du commandant. Il n'y a pas eu jusqu'ici de punitions infligées.

Travail Les officiers internés ne sont astreints à aucun travail, ils reçoivent leur solde d'officier au même taux que les officiers français en Allemagne.

Culte et récréations. On ne voit pas d'ecclésiastiques dans le camp, par conséquent pas de culte. Les jeux sont permis, mais le chant et la musique ne sont pas tolérés.

Les livres français ne sont pas permis, il serait bien désirable qu'on supprime cette restriction.

Dons. Le dépôt a reçu, à deux reprises, des envois collectifs qui ont été déballés en présence des destinataires ; le commandant du Togo a présidé lui-même à la distribution.

Nous avons visité ce camp dans ses moindres détails : les renseignements nous ont été fournis très aimablement par le commandant du camp ; les internés étant au secret, nous n'avons pas pu leur parler.

18. Berrouaghia

(Département d'Alger, près de Médéa, au sud d'Alger.
Altitude 900 mètres environ)

Commandant du camp : M. Dessaigne, directeur du pénitencier
de Berrouaghia

Médecin : Dr Susini, de Berrouaghia

22 janvier 1916

Genre de camp. Dépôt d'internés civils.

Le dépôt a déjà été visité trois fois par M. le préfet d'Alger dont il dépend directement : le chef de service fait aussi de temps à autre des visites.

Nombre de prisonniers. 204 civils, dont 148 hommes allemands, 22 austro-hongrois, 9 turcs ; 5 femmes allemandes, 5 austro-hongroises, 3 turques ; 5 enfants austro-hongrois ; 7 hommes, originaires d'Alsace-Lorraine.

Ces Alsaciens sont à part et jouissent d'un régime moins sévère.

Il n'y a plus, dans ce camp, d'hommes allemands ayant plus de 60 ans, ni austro-hongrois au-dessus de 55 ans. Les hommes plus âgés ont été rapatriés.

Tous ces internés sont ici depuis le commencement de mai 1915, ils ont séjourné précédemment au Cap Mitafou, près d'Alger, puis à Fort l'Empereur.

Cantonnement. Le pénitencier de Berrouaghia se compose de trois grands édifices : l'un contient les bureaux, le second renferme les locaux agricoles, le troisième sert à la détention proprement dite. Nous décrirons plus en détail deux des locaux de détention, puisque c'est là que sont logés aussi les internés. Ils sont plus longs que larges, parallèles les uns aux autres, sans étage et séparés par des cours (80 × 10 m.), plantées d'arbres. Chacune des ailes contient deux chambres abritant 50 à 60 hommes ; une de ces salles est réservée aux ménages qui vivent séparés les uns des autres, grâce à des parois de planches aménagées dans ce but. Les locaux ne sont pas plafonnés, mais les toits sont en bon état, et le chauffage

est suffisant, ainsi que l'éclairage de jour et de nuit. En été il y a eu de la vermine.

Couchage. Entre la double rangée des lits, de longues tables et des bancs permettent aux internés de s'installer commodément, soit pour les repas, soit entre les repas (paillasses sur châssis de bois, 3 à 4 couvertures).

Installations hygiéniques. Deux robinets d'eau (d'un débit moyen), placés dans la cour, fournissent l'eau nécessaire au ménage ; ils sont ouverts de 6 à 8 heures et de 10 heures $\frac{1}{2}$ à midi ; l'après-midi, de 4 heures $\frac{1}{2}$ à 6 heures. Il n'y a pas d'installation pour bains chauds, par contre chaque personne peut user une fois par semaine de la douche chaude ; les internés vaquent eux-mêmes aux soins de propreté, entretien du linge et lessives.

W. C. Les W. C. sont attenants aux habitations, à raison d'un cabinet de quatre trous au niveau du sol pour 60 personnes ; il y aurait lieu de faire là des améliorations pour éviter l'odeur, qui est surtout incommode à la suite des opérations de vidange.

Espace pour promenade. Les ménages font des promenades deux fois, et les célibataires seulement une fois par semaine, à raison de deux heures par promenade.

Nourriture. La quantité des vivres livrés quotidiennement, pour chaque détenu, est déterminée par le tableau suivant :

Pain de repas.....	kg. 0,720
Pain de soupe (prévu seulement les jours où il y a soupe grasse).....	» 0,060
Viande.....	» 0,350
Légumes secs et pâtes.....	» 0,060
Légumes verts.....	» 0,600
Pommes de terre.....	» 0,400
Morue.....	» 0,250
Saindoux, graisse, etc.....	» 0,030
Bois.....	» 1,060
Sucre.....	» 0,010
Café.....	» 0,010

Pas de plaintes concernant la nourriture si ce n'est sur la rareté des légumes verts ; à part cela on la dit meilleure que par le passé. On fournit 350 gr. de viande par jour à chaque personne, soit 175 gr. à midi et 175 gr. le soir ; du poisson de mer (morue), du café sucré le matin.

Les malades sont au régime lacté, sauf prescription spéciale du médecin.

Il y a deux cantines ; l'une est tenue par un entrepreneur, l'autre fournit, sur demande écrite, avec paiement contre remboursement, des marchandises provenant d'une épicerie du village ou d'Alger ; on peut acheter de tout, sauf de l'alcool et des vins fins ; le vin ordinaire est vendu à raison de 1 litre par jour et par personne.

Vêtements. Sur la demande des internés et contre paiement, on fournit du linge. Il y a de quoi raccommoder les effets.

Soins médicaux. Une infirmerie est occupée par deux personnes, souffrant de paludisme. Ces malades sont soignés par le médecin civil, Dr Susini et par un infirmier allemand, dentiste de son état. Il y a suffisamment d'instruments médicaux et dentaires.

Maladies. Paludisme et anémie par suite de fièvres, quelques cas de diarrhée. A enregistrer un décès par suite d'une affection cardiaque ; le défunt est enseveli au cimetière de Berrouaghia.

Punitions. Les punitions légères sont infligées par M. le directeur ; toutes celles dépassant 15 jours sont du ressort de M. le préfet d'Alger.

Peut-être serait-il indiqué de placer la salle des arrêts dans un endroit plus chaud et moins rapproché de celui des hôtes du pénitencier.

En ce moment, il n'y a pas de punition de cellule, seulement des peines légères : privation de cantine ou de vin.

Traitement. Les internés sont bien traités par M. le directeur. S'il y a lieu, ils peuvent se plaindre directement à lui sous pli fermé. La surveillance est faite de deux façons ; en premier lieu par les internés eux-mêmes ; ils sont groupés dans ce but par sections ; chaque dortoir comprend deux brigades ayant à leur tête un chef de section ; ces chefs ont la consi-

gne de veiller à ce que l'ordre règne dans la chambre ; c'est à eux que le directeur s'en prend quand la tranquillité est troublée. Dans les cas où leur autorité est méconnue, c'est un agent directeur, résidant en permanence dans le camp, qui prévient le gardien, chef de la maison, et celui-ci avise à son tour la direction de ce qui se passe.

La garde extérieure du camp est faite par les tirailleurs.

Travail. Les internés sont dispensés de tout travail. Seules quelques personnes désirant gagner quelque argent rendent des services à celles qui sont mieux placées. Les internés ne peuvent avoir entre leurs mains de sommes supérieures à fr. 25 — ; tous ceux qui possèdent de l'argent ont un compte-courant à la direction et peuvent toucher fr. 25 — par semaine ; les retraits d'argent sont subordonnés à la conduite du prisonnier.

Les internés demandent la veille les vivres supplémentaires qu'ils désirent pour le lendemain.

Culte et récréations. Il y a une section religieuse dans ce camp. Un père blanc de Carthage, prisonnier lui-même, officie parfois. Le curé de Berrouaghia vient régulièrement le mardi et le vendredi. Pas de culte protestant.

Il n'y a pas de bibliothèque, mais on remet aux internés les livres qui leur sont adressés, quelle qu'en soit la langue.

Ils peuvent jouer aux cartes, aux dames, aux échecs, à la balle, etc. Les chants ne sont pas tolérés.

Communications postales. Comme dans les autres camps. Les paquets sont souvent dévalisés en cours de route.

Tentatives d'évasion. Un commencement.

Dons. Il y a 20 nécessiteux chez les Austro-Hongrois, 60 chez les Allemands ; ces derniers ont reçu un envoi d'effets assez important, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge à Genève. Un second ballot, moins important, est parvenu aux Austro-Hongrois. Plusieurs familles turques internées ici ne reçoivent des leurs ni correspondance, ni effets, ni argent. On demande des vêtements, du linge, des bas, des tricotés etc. Les envois doivent être adressés au directeur du dépôt.

Il n'y a pas d'interprète.

50 soldats allemands, condamnés par les tribunaux mili-

taires, sont internés au pénitencier proprement dit et astreints au régime des travaux publics. Nous n'avons pas pu les voir.

Remarque. L'installation des cabinets est fâcheuse, il serait bon de trouver une meilleure solution.

Parmi les internés, il y a quelques infirmes (paralysie partielle, néphrite) qui pourraient être rapatriés.

19. Mascara

(Département d'Oran au sud-est d'Oran)

Commandant : **Maréchal des logis, chef de gendarmerie Langour**

Médecin : **Docteur Goghre**

28 janvier 1916

Genre du camp. Dépôt d'anciens légionnaires assimilés à des civils ; ils ont été réformés, soit pour raison de santé, soit aussi parce qu'ils avaient terminé leur engagement, sans le renouveler à cause de leur nationalité allemande ou austro-hongroise. A noter également des hommes engagés pour la durée de la guerre, ayant été écartés pour inaptitude physique.

Il y a un homme à l'hôpital et deux en détention.

Cantonement. Grande caserne de tirailleurs ; le bâtiment à étages, bien aéré, est situé au milieu d'une cour sans ombrages ; les planchers sont en bois et les locaux sont chauffés.

Couchage. Paillasse et une couverture.

Il y a de la vermine, on s'en défend en employant de la pommade mercurielle.

Installations hygiéniques. En hiver les internés peuvent se procurer de l'eau chaude tous les dimanches. Il n'y a pas de bain, mais une installation pour la lessive, située dans la cour.

Bonne eau de source en suffisance.

W.-C. Ils sont au nombre de trois, dans la cour, canalisés et désinfectés avec du crésil. Pour la nuit, des tinettes sont placées dans les chambrées.

Promenades. La cour est vaste, on s'y promène de 7 h. du matin à 9 h. du soir.

Vêtements. Le besoin de sous-vêtements se fait sentir encore plus que dans d'autres camps. La sous-préfecture fournit des vêtements et les internés ont toute facilité pour les raccommoder.

Soins médicaux. Les malades sont soignés par un médecin militaire et par un infirmier allemand : les médicaments sont fournis par l'administration civile. Les cas graves sont évacués sur l'hôpital. Il y a une petite infirmerie au camp.

Maladies. Paludisme, dysenterie, diarrhée, une petite épidémie de fièvre typhoïde. Lors de notre visite, il y avait deux malades de la grippe, un cas de paludisme et un de dysenterie. Les décédés au nombre de 8 reposent au cimetière de Mascara.

Traitement. Ces internés sont sous le contrôle direct du sous-préfet de Mascara, qui vient les visiter toutes les semaines.

Travail. Les prisonniers ne travaillent pas et paraissent souffrir un peu de ce désœuvrement ; ils ne touchent aucune indemnité ; 8 d'entre eux, qui avaient terminé leurs 15 ans de service, touchent la pension de retraite qui leur est due. Les 26 Austro-Hongrois reçoivent de leur pays une allocation mensuelle de 5 fr. par homme, qui est distribuée en espèces.

Culte et récréations. Il n'y a ni culte, ni récréation.

Punitions. Quelques plaintes rétrospectives n'ont pu être examinées par nous.

Dons. Il n'y a dans ce camp que très peu d'Allemands recevant de l'argent de leurs familles.

Les dons, s'il y a lieu, doivent être adressés au sous-préfet, qui se réserve de procéder à une distribution générale pour ne pas faire de jaloux.

Vermine. Il y en a ; on demande de la poudre insecticide.

P. SCHAZMANN. — D' O.-L. CRAMER

Délégués du Comité international de la Croix-Rouge.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport de MM. Vernet et de Muralt sur la Tunisie.	
Introduction	5
A. Rapport général	7
<i>a)</i> Logements	9
<i>b)</i> Installations sanitaires	11
<i>c)</i> Nourriture	12
<i>d)</i> Service postal	15
<i>e)</i> Carnets individuels	16
<i>f)</i> Interprètes	16
<i>g)</i> Attitude des prisonniers	21
<i>h)</i> Evasions	23
<i>i)</i> Etat sanitaire	24
<i>k)</i> Vêtements	26
<i>l)</i> Travail	26
<i>m)</i> Divers	27
B. Rapports spéciaux.	29
I. Camps :	
1. Porto-Farina	29
2. Ferryville	30
3. Sousse	33
4. Graïba	35
5. Monastir	41
II. Hôpitaux :	
1. Hôpital militaire de Sfax	44
2. Hôpital de Sousse	45
Conclusion	48
Rapport de MM. Schazmann et Cramer sur l'Algérie.	
A. Rapport général	51
Introduction	51

	Pages
Considérations générales	53
<i>a)</i> Camps	53
<i>b)</i> Hygiène	53
<i>c)</i> Logement	54
<i>d)</i> Couchage	55
<i>e)</i> Vêtements	55
<i>f)</i> Nourriture	56
<i>g)</i> Hygiène	57
<i>h)</i> Santé	57
<i>i)</i> Travail	60
<i>k)</i> Punitions	61
<i>l)</i> Postes	62
<i>m)</i> Divers	62
B. Rapports spéciaux	65
1. Sétif	65
2. Khemissa	68
3. Biskra	70
4. Khanga-Sidi-Nadji	72
5. Barika	74
6. Beida-Bordji	76
7. Lambéze	78
8. Tizi-Onzou	80
9. Tamaroucht	82
10. Tigzirt	83
11. Pont-de-Bougie	85
12. Oued-Stita	88
13. Miliana	89
14. Aumale	92
15. Maillot	94
16. Merdja (Charon)	96
17. Médéa	99
18. Berrouaghia	102
19. Mascara	106